

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 4020 MARDI 22 JUIN 2021

ENTREPRISES PUBLIQUES

Les mauvais gestionnaires dans le viseur de Félix Tshisekedi

Le chef de l'Etat a révélé, sur la base du rapport transmis par l'Inspection générale des finances, l'existence de graves constats de mauvaise gestion de certaines entreprises et établissements publics du portefeuille de l'Etat. L'information a été rappelée aux membres du gouvernement lors du huitième conseil des ministres que le président de la République a présidé par visioconférence, le 18 juin, à partir de Bunia dans la province d'Ituri.

Les conclusions définitives tirées des contrôles effectués suivant une procédure contradictoire et transmises aux responsables des structures contrôlées par l'Inspection générale des finances font, en effet, état de nombreux faits de mégestion dans le chef des gestionnaires des entreprises publiques.

Page 2



Un conseil des ministres présidé par le chef de l'Etat, Félix Tshisekedi

COOPÉRATION

L'IFC prête à accroître ses opérations



Aliou Maïga

Aliou Maïga est le directeur régional pour l'Afrique de l'Ouest et du centre de la Société financière internationale (IFC), une organisation de la Banque mondiale. Officiellement, il vient réitérer l'engagement de l'institution à soutenir activement l'essor du secteur privé. Son haut représentant pour l'Afrique de l'Ouest et du centre, Aliou Maïga, va séjourner à Kinshasa du 21 au 23 juin dans le cadre d'une mission de travail. Cette organisation spécialisée du groupe de la Banque mondiale entend soutenir le développement du secteur privé RD-congolais.

Page 5

56E COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

DCMP, Sanga Balende et Don Bosco en quarts de finale

Le Daring Club Motema Pembe (DCMP) a éliminé, le 19 juin, au stade des Martyrs de Kinshasa le FC Céleste de Mbandaka, par deux buts à zéro, en match des qualificatifs de la 56^e édition de la

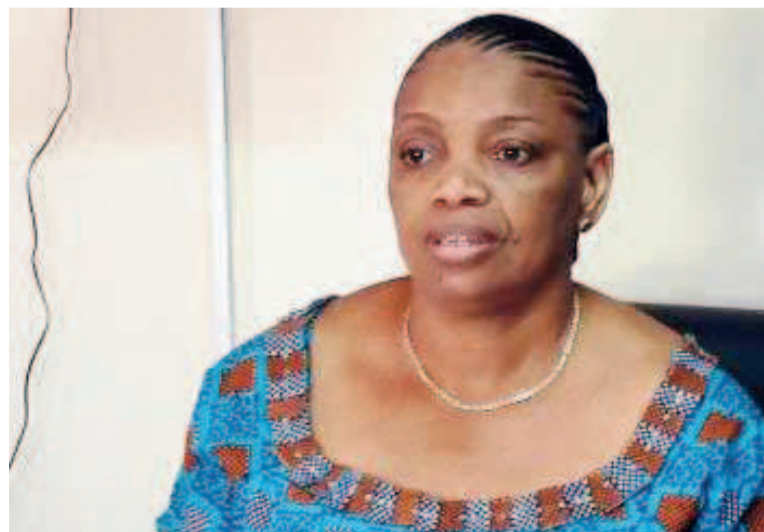
Coupe du Congo de football. Dans une autre rencontre importante disputée le 20 juin, Sa Majesté Sanga Balende et le CS Don Bosco de Lubumbashi se sont quittés sur le nul vierge de zéro

but partout à l'issue de la fin du temps réglementaire. Les deux équipes joueront néanmoins les quarts de finale de cette compétition.

Page 5

ENVIRONNEMENT

Eve Bazaïba dévoile la vision du gouvernement aux évêques



Mme Eve Bazaïba

La vice-Première ministre chargée de l'Environnement et du Développement durable a représenté le gouvernement à l'atelier de renforcement des capacités des évêques de la Conférence épiscopale du Congo sur l'environnement et les ressources naturelles dans le contexte de la covid-19. Eve Bazaïba a salué

l'implication de l'Eglise dans la protection de l'environnement. Elle a, en outre, dévoilé la vision gouvernementale sur l'environnement et le développement durable et souligné sa disposition à travailler avec les organisations de la société civile et des tiers sur ce domaine précis.

Page 4

ENTREPRISES PUBLIQUES

Les mauvais gestionnaires dans le viseur de Félix Tshisekedi

Le chef de l'Etat a révélé, sur la base du rapport lui transmis par l'Inspection générale des finances, l'existence des graves constats de mauvaise gestion de certaines entreprises et établissements publics du portefeuille de l'Etat.

L'information a été rappelée aux membres du gouvernement par le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, lors du huitième conseil des ministres qu'il a présidé par visioconférence, le 18, juin à partir de Bunia en province d'Ituri où il se trouve présentement. En effet, a-t-il soutenu, les conclusions définitives tirées des contrôles effectués suivant une procédure contradictoire et transmises aux responsables des structures contrôlées par l'Inspection générale des finances (IGF) font état de nombreux faits de mégestion dans le chef des gestionnaires des entreprises publiques.

Dans sa communication ayant porté sur six points, le chef de l'Etat est longuement revenu sur sa tournée effectuée dans l'est de la RDC, à en croire le compte-rendu fait par le ministre de la Communication et Médias, Porte-parole du gouvernement, Patrick Muyaya. Le garant de la nation en a expliqué la portée et les motivations aux membres du gouvernement, indiquant qu'il s'est agi d'une mission à la fois humanitaire et sécuritaire. Plusieurs faits ont émaillé cette itinérance présidentielle. L'on citera,

entre autres, la visite du site touché par l'éruption en territoire de Nyiragongo sur la route nationale N°2 (tronçon Goma-Rutshuru) ainsi que l'inauguration d'un hôpital mobile pour apporter une assistance médicale à ceux qui en ont besoin. Le président de la République a également épinglé le lancement des travaux des axes routiers Kasindi-Beni, Béni-Butembo et Bunagana-Rutshuru-Goma, soit 223 km. La République démocratique du Congo et le Fonds monétaire international (FMI) se sont mis d'accord sur le contenu d'un programme de trois ans. Sa validation par la direction et le conseil d'Administration du FMI donnerait accès à d'autres financements provenant d'autres bailleurs bilatéraux et multilatéraux.

Aussi, pour éviter l'aggravation de cette situation désastreuse, le président de la République a-t-il demandé aux ministres sectoriels concernés de prendre les mesures conservatoires nécessaires de nature à mettre hors d'état de nuire les auteurs de cette mauvaise gouvernance, a rapporté le ministre de la Communication et Médias dans son compte-rendu.

Dans sa note d'information, le Premier ministre est, pour sa part, revenu sur la nécessité de renforcement des mesures barrières face à la survenue de la troisième vague de covid-19. A ce sujet, un train des mesures a été pris, après concertation avec tous les membres du Comité multisectoriel de la riposte à la covid-19. L'on citera, entre autres, l'interdiction de la vente sur la voie publique, les vendeurs étant obligés de gagner l'intérieur des marchés ; l'interdiction de tout rassemblement, réunion, célébration, de plus de vingt personnes sur les lieux publics ; l'obligation faite au voyageur de présenter, à la frontière, pour tout accès au territoire national, une attestation médicale du test PCR covid-19 négatif réalisé moins de 72 heures dans le pays d'origine ou de provenance ; l'interdiction des veillées mortuaires dans les funérariums et ou à domicile, etc. le conseil des ministres a adopté lesdites mesures et a chargé les ministres sectoriels ainsi que les gouverneurs des provinces pour leur application.

Alain Diasso

NORD-KIVU

Le président Denis Sassou N'Guesso octroie 84 tonnes de vivres aux sinistrés de Goma

Après le Kenya, c'est au tour du Congo Brazzaville de voler au secours des sinistrés de l'éruption volcanique de Goma.

Le 20 juin dans la soirée, le directeur de cabinet adjoint du chef de l'Etat, Olivier Mondonge, et le conseiller spécial du chef de l'Etat chargé de la couverture maladie universelle, Dr Roger Kamba, ont accueilli à Goma Mme Irène Marie-Cécile Mboukou, ministre des Affaires sociales et actions humanitaires du Congo Brazzaville qui a accompagné la deuxième cargaison des vivres, révèle un bulletin de la cellule de communication de la Présidence RD-congolaise publié le même jour.

L'avion-cargo affrété par le gouvernement de la République du Congo a atterri en fin de journée à l'aéroport de Goma. Après la remise symbolique de ce don aux autorités congolaises, Mme Mboukou a déclaré : « La République du Congo et la République Démocra-

tique du Congo sont des pays frères, ce qui touche à l'un affecte l'autre ». Et d'ajouter : « Par ce geste, le président Denis Sassou N'Guesso a voulu manifester sa solidarité envers le peuple frère de la RDC et soutenir son homologue et frère, Félix-Antoine Tshisekedi ».

Présent à Goma dans le cadre de sa tournée humanitaire et sécuritaire, le président Felix-Antoine Tshisekedi Tshilombo a dépêché Olivier Mondonge et Dr Roger Kamba. Ce dernier a exprimé toute sa gratitude au président Denis Sassou N'Guesso pour sa sollicitude paternelle. La ministre Irène Marie-Cécile a été aussi porteuse d'un message personnel du président Sassou N'Guesso à son frère et homologue, le président Félix Tshisekedi.

A.D

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raissa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Doumiana (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordonnatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaine Eta Tanta

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

SANTÉ

Le Dr Jean-Jacques Mbungani en visite au Kongo central

Deux mois après sa prise de fonction en tant que ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, le Dr Jean-Jacques Mbungani Mbanda a entrepris une série de descentes dans les provinces pour se faire une idée sur le tableau sanitaire de la province.

Le Dr Jean-Jacques Mbungani a commencé sa première mission d'itinérance dans les provinces, d'abord au Kongo central où il a procédé à la distribution de médicaments essentiels dans les différents hôpitaux de Kasangulu, Mbanza-Ngungu, Matabi, Boma et Muanda. Par la même occasion, il a également renforcé les activités de lutte contre la covid-19.

La première étape de sa mission dans le Kongo central était la ville de Kasangulu où le ministre de la Santé publique a eu un bref échange avec les responsables de l'hôpital général avant de procéder à la remise symbolique d'un carton des médicaments.

S'adressant au personnel médical et au staff dirigeant trouvés sur place, le Dr Mbungani les a informés des



Le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention en mission au Kongo central

efforts consentis par le gouvernement pour répondre positivement, de manière générale, aux différentes revendications enregistrées dans le secteur médical. De

son côté, le médecin chef de zone a remercié le ministre pour sa visite, mais surtout pour le don des médicaments. Un mémorandum contenant les préoccupations de sa zone de santé sera soumis incessamment à l'autorité.

Saisissant cette occasion, le directeur de la prison de Kasangulu, présent sur le lieu,

a interpellé le ministre de la Santé sur la nécessité de doter la prison d'une structure sanitaire qui devrait également administrer les soins de santé et effectuer les tests covid-19 sur les différents détenus. Cette préoccupation a retenu l'attention du ministre de la Santé qui a promis de s'y atteler, une fois de retour à Kinshasa.

Dans cette mission d'itinérance, le ministre de la Santé s'était fait accompagner du secrétaire général de son ministère, du représentant de l'OMS en RDC, du directeur du Programme national de l'hygiène aux frontières et du directeur du Programme national de Lutte contre la tuberculose ainsi que de quelques membres de son cabinet.

Blandine Lusimana

FORMATION

Le personnel judiciaire et des administrations outillés contre le braconnage

L'objectif principal de l'activité a été de permettre une meilleure prise en charge des dossiers judiciaires sur la criminalité faunique dont le braconnage, le trafic d'ivoire, etc.

Des magistrats, le personnel judiciaire ainsi que des cadres des administrations et services publics dont la douane, l'Agence nationale de renseignement, Interpol, l'armée, la police, l'Institut congolais pour la conservation de la nature, les officiers de police judiciaire de l'environnement, etc. ont participé, le mois de juin courant, à Mbandaka, province de l'Equateur, à un atelier de renforcement de leurs capacités dans la lutte contre le braconnage et le trafic illégal de l'ivoire. Cette activité organisée par Juristrale et financée par le Fonds mondiale pour la nature (WWF) rentre dans le cadre du volet « Renforcement des capacités des magistrats » du partenariat entre ces deux institutions dont l'autre le volet vise l'application de la loi. « Je voudrais remercier Juristrale et tous ses partenaires, en l'occurrence l'ICCN et WWF, d'avoir songé à associer ceux à qui la loi a donné mission d'appliquer et de dire le droit, sans distinguer les uns et les autres, parce que c'est ensemble que nous devons affronter le défi qui est devant nous. Comment concilier l'impératif de la conservation de la nature et les problèmes suscités par les criminalités fauniques ? Voilà une formulation qui interpelle toute âme consciencieuse », a indiqué le président de la Cour d'appel de Mbandaka, à l'ouverture de ces travaux. Pour lui, s'engager contre la criminalité faunique, pour l'environnement et la conservation de la nature, c'est en réalité retrouver l'espoir pour le futur.



les éléphants, des animaux menacés pour leurs défenses.

Le danger occasionné par le commerce illégal des espèces, a-t-il fait savoir, est un enjeu planétaire.

Le braconnage, une grande préoccupation

Dans la motivation de l'activité, les organisateurs ont relevé que la demande mondiale de produits illicites de la faune tels que l'ivoire, la corne de rhinocéros et les écailles de pangolin reste une grande préoccupation et celle de la viande de brousse est très élevée au niveau local. Malheureusement, ont-ils regretté, le bassin du Congo, l'une des principales sources de produits de la faune en raison de sa riche biodiversité, n'est toujours pas bien préparée pour répondre de manière adéquate à la situation et continue de perdre ses espèces emblématiques à un rythme alarmant.

Parmi les facteurs contributifs de cette situation, il y a une application inefficace de la loi, en raison de la faiblesse des capacités techniques et

institutionnelles des forces de l'ordre, une volonté politique insuffisante, une mauvaise gouvernance, un manque de financement à long terme et durable pour la lutte contre le braconnage, une implication insuffisante des communautés locales dans la lutte contre le braconnage. C'est pour remonter la pente que Juristrale et WWF ont organisé cet atelier. « Le commerce illégal de la faune sauvage a de multiples impacts négatifs sur ces pays et leurs populations. Les gangs criminels qui braconnent avec des armes de guerre comme les kalachnikovs créent l'insécurité. Les membres de la communauté locale sont entraînés dans cette activité hautement dangereuse qui peut également les conduire en prison pendant de nombreuses années lorsqu'ils se font prendre. Les éléphants sont des éléments importants de la culture nationale et locale dont l'extinction s'accompagnerait d'une perte incommensurable. Priver les forêts

et les parcs nationaux de leurs éléphants prive également le pays et les communautés d'un atout-clé dans le potentiel de développement touristique futur. Le Cameroun et la RDC restent particulièrement affectés par les effets négatifs de la criminalité faunique en raison de leur riche et exceptionnelle biodiversité très convoitée par les criminels d'espèces sauvages et en raison d'un environnement sociopolitique et de gouvernance particulièrement difficile dans les deux pays », ont relevé les organisateurs de cet atelier.

Dans ses objectifs spécifiques, cet atelier a visé notamment à sensibiliser les participants à la gravité de la criminalité faunique dans le monde en général et en RDC en particulier, à renforcer leurs capacités sur les procédures légales de traitement et de suivi des infractions sur la faune et à les instruire sur les mécanismes de l'administration de la preuve en ce qui concerne les infractions sur la criminalité faunique,

etc. Il s'est également agi de renforcer leur compréhension sur la Cites et de clarifier la collaboration qui doit régner entre les cours et tribunaux ainsi que les autres institutions et structures intervenant dans la chaîne de l'application de la loi dont les officiers de police judiciaire, les douaniers, les forces armées, l'Interpol, la police, les services de renseignements, etc.

Une véritable mise à niveau

Les matières développées au cours de cet atelier ont eu trait au cadre législatif sur la faune en République démocratique du Congo (RDC), aux infractions sur la faune, à la procédure pénale et au rôle de la justice ainsi que certains problèmes-clés en rapport avec l'application de la loi en matière faunique en RDC et aux pistes de solutions pour les traiter et/ou les atténuer. Les participants ont également échangé sur le commerce illégal des produits d'éléphants en RDC, la problématique des défis actuels dans la conservation : approches et stratégies nouvelles de lutte contre la criminalité faunique ainsi que sur les forces et les faiblesses des enquêtes criminelles en matière environnementale dans le pays. Cet atelier de renforcement des capacités a été très participatif en ce qu'il a mis l'accent sur les échanges d'expériences des participants sur l'application de la législation faunique. Les exposés des experts ont été suivis d'échanges, de partages d'expérience et d'études des cas.

Lucien Dianzenza

COVID-19

L'OMS dote deux hôpitaux de Kinshasa de matériel médical

La Clinique kinoise et l'hôpital de l'Amitié sino-congolaise sont les deux établissements sanitaires bénéficiaires de la dotation de l'agence onusienne. Ces deux hôpitaux disposent des centres de traitement covid-19.

Le lot de matériel et équipements médicaux pour le renforcement de la prise en charge des patients atteints de covid-19 fourni par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) est constitué des respirateurs et accessoires, des concentrateurs d'oxygène, des civières, des équipements de protection individuelle, des moniteurs multiparamétriques incluant les accessoires, d'oxymètres, du chlore granulé, etc. Le coût de cette dotation pour les deux hôpitaux est évalué à plus de deux cent mille dollars américains.

Le Dr Freddy Mukadi, superviseur du CTCO à l'hôpital de l'Amitié sino-congolaise a reconnu qu'il travaille sous pression parce qu'il y a beaucoup de malades et la plupart viennent à l'hôpital dans un état critique. *"Nous avons des cas en soins critiques, d'autres arrivent tardivement dans un état très préoccupant. Depuis le début de la 3e vague autour de la deuxième quinzaine du mois de mai 2021, avec la circulation à Kinshasa des variants préoccupants tels que le Delta, nous sentons une énorme pression hospita-*

lière, et nous avons déjà perdu plus de vingt patients ici. C'est grave," a-t-il déclaré.

Pour sa part, le Dr Henri Nekwei Wasadidi, médecin-directeur de la Clinique kinoise a dit que cet appui supplémentaire est un motif de soulagement. *"C'est un motif de soulagement. Nous manquions de tout ici, avant que n'arrivent les fournitures médicales de l'OMS pour une prise en charge appropriée des malades de covid-19,"* a-t-il signifié

Le coordonnateur du programme des urgences de

l'OMS en RDC, le Dr Gervais Folefack a *"réaffirmé la disponibilité de l'OMS à apporter son appui à la lutte contre la covid-19 et particulièrement à l'amélioration de la prise en charge des malades dans les principaux CTCO de la capitale Kinshasa."* Il a exprimé toute la reconnaissance de l'OMS à ses partenaires et donateurs, parmi lesquels la Banque mondiale, Echo et Gavi qui, depuis la survenue de la covid-19 en RDC, ont su apporter les financements additionnels nécessaires pour soutenir la réponse d'urgence

à cette crise sanitaire.

Pour rappel, la donation de l'OMS intervient deux jours après la réception de la requête adressée le 16 juin par le Comité multisectoriel de la riposte au coronavirus en RDC. *"La plupart des CTCO de la ville sont saturés et ne peuvent plus recevoir les nouveaux cas de covid-19,"* a écrit le Pr Steve Ahuka Mundeke, gestionnaire des incidents pour la riposte à la covid-19 en RDC.

Blandine Lusimana

ENVIRONNEMENT

Eve Bazaïba dévoile la vision du gouvernement aux évêques

La vice-Première ministre, ministre de l'Environnement et Développement durable (VPM-MEDD) a également souligné l'ouverture du gouvernement, pour travailler avec les organisations de la société civile et des tiers sur ce domaine précis.

La VPM-MEDD, Eve Bazaïba Masudi, a représenté le gouvernement de la République à l'atelier des renforcements des capacités des évêques de la Conférence épiscopale du Congo (Cénco), sur l'environnement et les ressources naturelles dans le contexte de la covid-19. Ces travaux se tiennent sur le thème : *« L'Eglise de la RDC face aux enjeux de l'environnement et des ressources naturelles pour la protection du bassin du Congo et la sauvegarde de notre maison commune »* au centre Caritas à Kinshasa.

Cette session a été l'occasion pour la VPM-MEDD de dévoiler la vision du gouvernement sur l'environnement et le développement durable. *« Depuis le 5 juin 2021, la RDC est entrée dans la décennie mondiale pour la restauration des écosystèmes »*, a indiqué Eve Bazaïba Masudi. Dans la déclinaison du volet assainissement du programme gouvernemental, la VPM Bazaïba a relevé plusieurs actions prévues. *« Nous voulons vous rassurer que c'est dans le programme du gouvernement. D'ailleurs ici à Kinshasa, nous avons gelé parce que nous sommes pendant la saison sèche. Il ne suffit pas de planter un arbre. Il faut aussi l'entretenir. L'arbre est un être vivant ; il a besoin d'être entretenu pour sa croissance. Il y a un programme prévu*



Abbé Nshole, Eve Bazaïba et Chantal Kanyimbo

pour le Nord et le Sud-Kivu pour la ville de Goma, le territoire de Nyiragongo, Masisi et Walikale. Et aussi dans le Sud Kivu, dans toute la partie de la plaine de la Ruzizi », a souligné la VPM. Et de noter que la ville de Kinshasa particulièrement attend une étude sur la localisation des sites de transit pour les immondices qui permettra aux entreprises qui souhaitent intervenir dans l'économie circulaire, dans le recyclage des déchets, de s'approvisionner. *« Aujourd'hui, si les immondices et d'autres matières non biodégradables choquent les sensibilités, je crois que dans le cadre de cette économie circulaire, ces immondices deviendront des matières pre-*

mières. Il est question de trouver des sites de transit où ces entreprises vont aller s'approvisionner », a-t-elle souligné.

L'Eglise dans le domaine environnemental

La VPM Bazaïba a souligné l'ouverture du gouvernement dans la collaboration avec les forces vives du pays, les organisations de la société civile et des tiers dans le domaine de l'environnement et du développement durable. C'est dans cette optique qu'elle a rappelé la présence, dernièrement, dans son cabinet, d'une forte délégation d'autorités coutumières. Elle, par ailleurs, rassuré de l'importance que le gouvernement place en ces gardiennes de la terre. *« Au nom*

sources naturelles tire son fondement dans la doctrine sociale de l'Eglise et dans le Magistère, dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme, dans les accords internationaux ainsi que dans la Constitution et les lois de la République.

L'objectif général de ces travaux de quatre jours est de promouvoir un engagement effectif des églises locales en vue de la sauvegarde du bassin du Congo. Alors que les objectifs spécifiques poursuivis sont le renforcement des capacités des évêques membres de la Cénco sur les questions relatives à la gestion des ressources naturelles, à l'environnement, au changement climatique et au plaidoyer et de permettre auxdits évêques de la Cénco de définir les grandes lignes de leur pastorale diocésaine et d'ensemble sur les questions environnementales et des ressources naturelles.

A la fin de cette session, les évêques devront disposer des informations nécessaires sur les enjeux environnementaux de la RDC, du bassin du Congo et du monde. Ils vont également définir les grandes lignes de leur pastorale diocésaine et collégiale pour la protection du bassin du Congo et l'amélioration des conditions de vie de ses habitants, notamment la résilience des diocèses face aux impacts de la covid-19.

Lucien Dianzenza

COOPÉRATION

L'IFC prête à accroître ses opérations

Le haut représentant pour l'Afrique de l'Ouest et du centre, Aliou Maïga, va séjourner à Kinshasa du 21 au 23 juin dans le cadre d'une mission de travail. Cette organisation spécialisée du groupe de la Banque mondiale (BM) entend soutenir le développement du secteur privé RD-congolais.

Aliou Maïga est le directeur régional pour l'Afrique de l'Ouest et du centre de la Société financière internationale (IFC), une organisation de la BM. Il effectue sa deuxième visite de travail en RDC. Officiellement, il vient réitérer l'engagement de l'institution à soutenir activement l'essor du secteur privé. A ce sujet, le ton était déjà donné en mai dernier à Paris, lors du sommet sur le financement des économies africaines. En effet, il y a eu une rencontre fructueuse entre le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, et le directeur général d'IFC, Makhtar Diop, lors de ces travaux. A cette occasion, le patron d'IFC a rassuré le président RD-congolais du soutien d'IFC aux priorités stratégiques de développement du pays. Entre-temps, sur le terrain, IFC a renforcé son bureau de Kinshasa en nommant un responsable pays permanent, Malick Fall, pour consolider la collaboration avec le gouvernement ainsi que les partenaires et autres clients. Il s'agit bien d'un acte symbolique qui témoigne d'une volonté ferme d'accroître le soutien continu de l'IFC au secteur privé RD-congolais. Selon les informations en notre possession, Aliou Maïga va être accompagné du nouveau représentant régional d'IFC pour l'Afrique centrale, Sylvain Kakou. Le programme prévoit d'abord une rencontre au sommet avec le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde. Par ailleurs, d'autres entretiens sont annoncés avec des officiels RD-congolais. Il s'agit de plusieurs ministres à la tête des départements très stratégiques du gouvernement, notamment Nicolas Kazadi pour les

Finances, Eustache Mukanzi Mubembe pour l'Entrepreneuriat, Olivier Mwenze Mukaleng pour les Ressources hydrauliques et l'Electricité, et Augustin Kibassa Maliba Lubalala pour les Nouvelles technologies de l'information et de la communication. Avec cet agenda chargé, l'enjeu est bien énorme pour le pays qui devrait ainsi compter sur un partenaire solide pour soutenir ses projets porteurs dans des secteurs à fort potentiel de croissance. Ce n'est pas le potentiel qui manque. Jusqu'en 1962, le pays était classé comme une économie industrielle et manufacturière qui exportait même les produits agricoles et assurait son autosuffisance alimentaire. Le processus d'industrialisation s'est arrêté dans les années 1976. Il serait intéressant de souligner que six mille entreprises européennes opéraient en RDC en 1960. L'IFC est une organisation déjà très active dans les domaines de l'industrie, de l'agro-business et des services financiers. Nous parlons d'un portefeuille de projets de l'ordre de 122 millions de dollars. Comme le font remarquer bien des experts, une telle cagnotte permettra à l'IFC d'accroître ses opérations dans différents secteurs porteurs. Il est inutile de souligner que la création d'emplois et le développement du pays dans plusieurs secteurs comme l'énergie, les télécoms et l'accès au financement des petites et moyennes entreprises ne peuvent qu'intéresser au plus haut point la RDC.

Laurent Essolomwa

FOOTBALL FÉMININ

FCF Amani domine CSF Bikira en finale

La 12e édition de la Coupe du Congo de football féminin a vécu, avec le sacre du FCF Amani qui disputera pour la première fois de l'histoire la Ligue des champions de football féminin, nouvelle compétition instituée par la Confédération africaine de football (CAF) depuis 2020.



FCF Amani vainqueur de la 12e Coupe du Congo de football féminin

Le FCF Amani a remporté, le 20 juin, au stade des Martyrs à Kinshasa, la 12e édition de la Coupe du Congo de football féminin. Dans une finale totalement kinois de cette compétition, la formation d'Amani a battu le CSF Bikira, par un but à zéro, grâce à l'unique réalisation de Marlène Kasaj Yav à la 65e minute de jeu. Avec ce succès, le club entraîné par le coach Chicco Kalunga disputera la première édition de la Ligue des champions d'Afrique de football féminin, compétition instituée par la CAF depuis 2020. Au terme de la petite finale pour la troisième place, les filles du TP Mazembe ont écrasé celles de la Jeunesse sportive de Kolwezi (JSK) par trois buts à zéro. Es-

ther Dikisha Bushiri a été auteur d'un doublé à la 2e et 61e minutes, et Déborah Boleki Tomole a inscrit l'autre but de Mazembe dames à la 35e minute sur penalty. L'on rappelle qu'en demi-finales disputées le 18 juin au stade des Martyrs, FCF Amani battait la formation de la JSK par quatre buts à zéro en première rencontre. Dominatrice, la formation d'Amani ouvrait la marque à la 28e minute par Yasongamo Makanda Sarah. Ensuite, Diakiese Kaluzodi Isabelle (à la 49e minute et 55e minute) et Lusilawu Bafuidinsoni Laurène (à la 89e minute) inscrivaient les trois autres buts du FCF Amani. En deuxième demi-finale, CSF

Bikira se débarrassait de l'équipe féminine du TP Mazembe de Lubumbashi dirigée par Jeef Kapondo (ancien président de la Ligue nationale de football) aux tirs au but (sept tirs à six). A la fin du temps réglementaire, les deux équipes étaient à égalité d'un but partout. Ngalula Déborah ouvrait la marque dès la 7e minute pour CSF Bikira, avant l'égalisation de Muyenga Mawanda Agnès à la 77e minute pour Mazembe. Au total, dix-sept clubs de football dames de Kinshasa et de quelques provinces avaient pris part à cette 12e édition de la Coupe du Congo de football féminin.

Martin Enyimo

56e COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

DCMP, Sanga Balende et Don Bosco en quarts de finale

Le Daring Club Motema Pembe (DCMP) a éliminé, le 19 juin, au stade des Martyrs de Kinshasa le FC Céleste de Mbandaka, par deux buts à zéro, en match des qualificatifs de la 56e édition de la Coupe du Congo de football. Les joueurs de l'entraîneur André-Alain Landeut ont ouvert la marque à la 10e minute par le biais du Nigérian Peter Kolawole sur une passe décisive de Jonathan Ikangalombo. Traoré a alourdi la marque à la 74e minute, une fois de plus, sur une passe de Jonathan Ikangalombo, désigné du reste homme du match à la fin de la partie.

Notons que le FC Céleste, bourreau de l'AC Rangers au tour précédent, a fini la partie en infériorité numérique, après l'expulsion d'un

de ses joueurs à la 73e minute à cause d'un acte d'antijeu. DCMP accède donc en quarts de finale de la compétition et s'opposera le 24 juin au FC Système de Kinshasa, équipe vainqueur du championnat de l'Entente provinciale de football de Kinshasa (Epfin).

Dans une autre rencontre importante disputée le 20 juin au stade des Martyrs, Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji-Mayi, tombeur du FC Saint-Eloi Lupopo (aux tirs au but après un nul de zéro but partout) et le CS Don Bosco de Lubumbashi se sont quittés sur le nul vierge de zéro but partout à l'issue de la fin du temps réglementaire. A cause de l'insuffisance de la lumière, la séance des tirs au but a été reporté au 21 juin sous



DCMP qualifié pour les quarts de finale de la 56e Coupe du Congo de football

le coup de 9 heures du matin. Mais l'on apprend que les deux équipes joueront néanmoins les quarts de fi-

nale de cette édition 2021 de la Coupe du Congo de football. Le vainqueur des tirs au but va affronter la formation

d'AC Ima Kafubu de Lubumbashi, et le perdant l'équipe de Kayembe.

M.E

CRISE LIBYENNE

Cheikh Farah Jaâbiri pour une solution africaine

Discrète depuis l'éclatement de la crise libyenne malgré sa notoriété reconnue, la communauté ibadite s'est exprimée pour la première fois, à Brazzaville, par la voix de son guide spirituel, Cheikh Farah Jaâbiri. Venue échanger avec le président congolais, Denis Sassou N'Guesso, qui dirige le Comité de haut niveau de l'Union africaine, l'autorité morale et religieuse dont l'influence s'étend de la Libye à l'Algérie, en passant par la Tunisie, a expliqué aux Dépêches de Brazzaville le bien-fondé du soutien que sa Communauté apporte à l'option d'une solution africaine à la crise libyenne telle que défendue par l'organisation continentale.

Sur les motivations de son séjour à Brazzaville

Cheikh Farah Jaâbiri : C'est en ma qualité de référence spirituelle de toute la Communauté Ibadite de l'Afrique du Nord, que je suis venu rencontrer le président Denis Sassou N'Guesso sur invitation de la Fondation Brazzaville. Nous avons eu une rencontre fraternelle, un échange de vues franc et fructueux à propos de la paix et de la stabilité en Libye. Et lorsque l'on parle de la Libye, on parle de son environnement immédiat, à savoir l'Afrique du Nord et les pays du Sahel. Nous sommes du même avis avec le président que pour maintenir la paix et la stabilité dans cette région, il faut commencer par résoudre le conflit libyen.

Sur le sommet prévu, le 23 juin, à Berlin, en Allemagne, auquel tous les ac-**teurs ne sont pas conviés, en particulier le Comité de haut niveau de l'Union africaine sur la crise libyenne.**

C.F.J : Chacun a sa politique. En tant que Communauté Ibadite, nous essayons d'œuvrer à une solution africaine à la crise libyenne. C'est notre point de convergence avec le président Denis Sassou N'Guesso.

Sur la position de la Communauté Ibadite vis-à-vis du maréchal Khalifa Haftar, installé à Benghazi, et du Premier ministre libyen, Abdelhamid Dbeibah, en poste à Tripoli.

C.F.J. : La Communauté Ibadite est basée au Sud de Tripoli, mais nous avons aussi la chance d'être présents à l'Est ; cela nous permet d'avoir des contacts avec les forces vives politiques qui se trouvent dans cette partie de notre pays. Quel que soit l'ancrage géographique



de notre Communauté, notre volonté est de rapprocher les points de vue, d'arrêter de verser le sang et de pousser les Libyens à la réconciliation sous l'égide de l'Union africaine.

Quel message de la Communauté Ibadite aux armées et milices des pays étrangers qui se trouvent en Libye ?

C.F.J. : Les forces étrangères présentes en Libye doivent quitter, de même que les Libyens doivent donner la preuve qu'ils sont capables de s'entendre entre eux sans ingérence étrangère. En conclusion, les forces étrangères n'ont pas vocation à rester en Libye. L'histoire nous enseigne que les étrangers, un jour ou l'autre, finissent par quitter.

Entretien réalisé par Gankama N'Siah avec le concours de la Fondation Brazzaville que dirige Jean-Yves Ollivier.

COOPÉRATION

Le Congo sollicite une deuxième restructuration de sa dette envers la Chine

Le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso a proposé le 21 juin lors d'un entretien téléphonique à son homologue chinois, Xi Jinping de voir les conditions de restructurer la dette congolaise vis-à-vis de son pays. Les experts des deux parties vont ainsi examiner les modalités de rééchelonnement de ces créances estimées à plus de 1300 milliards de francs CFA.

Le ministre des Finances et du Budget, Rigobert Roger Andely, qui a assisté à l'entretien des deux chefs d'Etat, en compagnie de ses collègues des Finances et de la Coopération, a indiqué que « la dette du Congo vis-à-vis de la Chine est de 1100 milliards de francs CFA pour la partie publique et bancaire et 225 milliards pour la partie privée et commerciale. En gros le Congo doit 1300 milliards de francs CFA à la Chine ».

Il a estimé que le rééchelonnement de la dette congolaise envers la Chine permettrait au pays d'avoir une marge de manœuvre pour régler ses propres besoins nationaux et relancer les pourparlers avec le Fonds monétaire international (FMI), interrompus depuis quelques temps à cause de l'insoutenable de la dette.

Selon le ministre Andely plusieurs projets d'infrastructures ont été réalisés aussi bien à Brazzaville que dans d'autres départements du pays grâce au financement du gouvernement de la Chine.

Président du conseil d'administration de la Banque sino-congolaise pour l'Afrique (BCSA Bank), il a signalé que celle-ci, la dernière-née des banques au Congo, il y a six ans, devient la première du pays en termes de collectes des dépôts, de



Les ministres Rigobert Roger Andely, Jean Jacques Bouya et Denis Christel Sassou N'Guesso

soutien aux pouvoirs publics et de pourcentage des guichets automatiques (60%). Rigobert Roger Andely a annoncé son départ à la tête de la BCSA Bank dans quelques mois en raison de sa réintégration au gouvernement.

Basée actuellement qu'à Brazzaville, la BCSA va s'installer à Pointe-Noire, Dolisie, Oyo et Ouesso au plan national d'ici à 2024 avant de s'implanter au Cameroun, le géant économique de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale.

Interrogé sur le partenariat sino-congolais, le ministre de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public privé, Denis Christel Sassou N'Guesso, a déclaré que les présidents Denis Sassou N'Guesso et Xi Jinping ont réaffirmé leur soutien au « partenariat stratégique global établi en 2016 pour que les différents projets initiés se poursuivent ».

« Les deux chefs d'Etat, a-t-il renchéri, ont parlé de certains projets précis notamment la poursuite de la couverture nationale

en télécommunications, un projet mené avec l'expertise de la société Huawei et le projet Star Times, concernant le passage à l'analogie à la télévision numérique terrestre. Il a également été évoqué la question de la réhabilitation du chemin de fer Congo océan ».

En matière de coopération sanitaire, le ministre de la Coopération internationale a fait savoir que la Chine a mis à la disposition du Congo quelque 300.000 doses de vaccin pour lutter contre la pan-

démie du coronavirus. Ainsi, a-t-il invité la population congolaise à se faire vacciner afin d'éviter que certaines doses arrivent en date de péremption.

Intervenant à son tour sur l'arrêt de certains projets d'infrastructures exécutés par les compagnies chinoises, le ministre de l'Aménagement du territoire, des Infrastructures et de l'Entretien routier, Jean-Jacques Bouya, a précisé qu'il existe deux catégories de projets développés par les sociétés de Chine.

Pour lui, les projets du partenariat stratégique global avec le financement chinois sont en cours de réalisation, notamment les tours jumelles, le centre commercial Brazza Mall et d'autres.

« Il y a aussi des projets purement congolais que les sociétés chinoises ont gagnés après consultations internationales qui subissent un peu le poids du ralentissement économique du pays. Je pense qu'avec la recherche de la solution à la question de la dette intérieure, on devrait pouvoir donner une impulsion pour redémarrer les projets qui ont connu un arrêt », a-t-il dit, annonçant la participation du chef de l'Etat au centenaire du Parti communiste chinois en juillet.

Christian Brice Elion

PARTENARIAT

Le Congo et le Pnud poursuivent le relèvement du secteur informel

La ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'Artisanat et du Secteur informel, Jacqueline Lydia Mikolo, et le représentant du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), Maleye Diop, ont signé, le 18 juin à Brazzaville, un accord d'appui au relèvement du secteur informel impacté par la covid-19.



La ministre Mikolo et le représentant du Pnud lors de la signature de l'accord

L'accord d'appui au relèvement des petits acteurs socio-économiques post covid-19, qui vient d'être signé, est à sa deuxième phase. Il est en effet question de poursuivre les activités initiées dans le cadre de la riposte à la pandémie ayant durement frappé le secteur informel. « Cette deuxième phase est essentiellement destinée à mieux comprendre le secteur informel : connaître les acteurs, ce qu'ils font... Dans nos pays, ils constituent 80% des acteurs économiques.

On ne peut envisager le développement sans eux », a indiqué le représentant du Pnud, Maleye Diop.

La ministre Jacqueline Lydia Mikolo a, pour sa part, souligné la nécessité de mener les actions permettant d'amener les acteurs de l'informel vers le formel. « Les micro, petites et moyennes entreprises contribuent au développement économique de notre pays », a-t-elle reconnu.

En rappel, l'appui au secteur informel fait, en effet, partie des

volets contenus dans le plan de relance que le système des Nations unies avait proposé au gouvernement congolais pour servir d'orientation après avoir évalué les impacts sociaux économiques de la Covid-19, a rappelé le représentant du Pnud, Maleye Diop. L'année passée, quand la pandémie était à son pic le plus élevé, un programme de soutien aux acteurs du secteur informel avait été initié. Celui qui a été signé le 18 juin est le second.

Rominique Makaya

SECTEUR PRIVÉ

40 entreprises vont percevoir des subventions de près de 1,5 milliard FCFA

Les Micro, petites et moyennes entreprises (MPME) bénéficieront des financements de 10 à 90 millions FCFA et environ 125 millions FCFA pour les chaînes de valeur. Elles ont été retenues dans le cadre du Projet d'appui au développement des entreprises et la compétitivité (Padec), financé par la Banque mondiale.

Les entreprises bénéficiaires sont réparties notamment dans les départements de Brazzaville (20), de Pointe-Noire (7), du Pool (1), de la Sangha (1), du Niari (10) et de la Bouenza (1). Celles de la ville capitale ont signé des conventions les 14 et 15 juin 2021, avec l'équipe du Fonds d'appui au développement des PME, un instrument mis en place à cet effet.

Les conventions de financement visent, d'après le Padec, à présenter le cadre juridique liant avec les micro-entreprises, à faire signer la convention aux MPME bénéficiaires, à favoriser l'appropriation des entreprises bénéficiaires aux procédures d'acquisition (passation des marchés) qui seront utilisées dans le cadre de la mise en œuvre de leur sous-projet. Le mécanisme de convention de financement permet aussi à la coordination du Padec d'accompagner les entreprises bénéficiaires dans la mise en œuvre des sous-projets, selon les règles de l'art et le respect des procédures d'acquisition en vigueur au sein du Padec. Il est prévu une sensibilisation des entreprises au dispositif d'acquisition des biens, des travaux et des services inscrits dans leur document de plan d'accompagnement budgétisé.

Financé à hauteur de 25 millions de dollars USD par la Banque mondiale, le Projet d'appui au développement des entreprises et la compétitivité se propose d'améliorer le climat des affaires ainsi que la compétitivité des micro-entreprises dans les secteurs cibles le long des corridors Brazzaville-Pointe-Noire et Brazzaville-Ouessou, à travers ses deux outils : le concours de plan d'affaires et le Fonds d'appui au développement des PME.

Fiacre Kombo

TAXES FORESTIÈRES

Les cadres des impôts s'imprègnent des procédures de recouvrement

Les cadres de la direction générale des impôts et des domaines participent, du 21 au 25 juin à Brazzaville, à un atelier de formation sur le code forestier et les procédures de recouvrement des taxes et redevances en la matière.

Organisé par le Projet des réformes intégrées du secteur public (Prisp), cet atelier qui vise la maîtrise et l'élargissement de l'assiette fiscale consistera aussi en la sensibilisation et l'échange d'expériences en vue de la mise en œuvre des recommandations de l'audit fiscal forestier.

Ainsi, le programme de cet atelier offre aux participants la possibilité d'une parfaite maîtrise des dispositions relatives à la composition du domaine forestier national et sa gestion, de l'exploitation économique du domaine forestier de l'Etat et la transformation du bois, du calcul de l'assiette et la liquidation des taxes et redevances auxquelles sont assujetties l'exploitation et



Les participants à l'atelier Adiac

la commercialisation des produits forestiers.

« J'invite les cadres de la direction générale des impôts et des domaines à faciliter la collaboration avec l'unité de coordination du Prisp dans la ré-

alisation et le suivi des actions convenues pour la modernisation de l'administration fiscale, un indicateur attendu du projet », a indiqué le nouveau coordonnateur du Prisp, Ferdinand Doukana Kwanda.

Présidant les travaux d'ouverture, le directeur général des impôts et des domaines, Ludovic Itoua, a relevé : « la fiscalité dans le domaine forestier nous échappait depuis un moment. On en avait pas la maîtrise.

Au vu des réformes mises en place, nous arrivons à une telle formation », s'est-il réjoui avant d'inviter ses collaborateurs à être attentifs.

« Le code général des impôts est aujourd'hui multisectoriel. On est en train d'aller vers une fiscalité nouvelle. Les agents doivent avoir la maîtrise de la base, de la liquidation et du mode de recouvrement », a-t-il relevé.

Financé par la Banque mondiale, le Prisp qui vise l'amélioration de la mobilisation des recettes domestiques (hors pétrole) est un outil d'accompagnement du gouvernement congolais permettant de corriger les faiblesses dans la gestion des ressources publiques.

Lopelle Mboussa Gassia

MTN

Y'ello ZIK STAR

Eza suka

Gagne la production et la promotion de ton single + 1 clip vidéo en participant au challenge musical sur MTN 222 Na Ngoma everywhere you go

#ZikStar

www.mtn.cg

*222#

Widge
2.0
C'PAS DES LOL



PARTENARIAT PUBLIC PRIVÉ

Les acteurs locaux et internationaux invités à œuvrer pour la diversification de l'économie

Après le corps diplomatique, les partenaires et organismes internationaux, le ministre de la Coopération internationale et de la promotion du partenariat public privé, Denis Christel Sassou N'Guesso a rencontré, le 18 juin à Brazzaville, les acteurs du secteur privé afin de faire valoir la volonté du gouvernement à œuvrer pour la diversification de l'économie en s'appuyant sur les partenariats publics privés.

Le dialogue permanent public privé, l'amélioration du climat des affaires, le perfectionnement du capital humain, sont les points mis en exergue par le ministre pour atteindre cet objectif. « Les ressources naturelles de notre pays ne vaudront que ce que valent nos ressources humaines, la performance et la compétitivité de vos entreprises dépendront en grande partie de la qualité de vos collaborateurs », a-t-il souligné.

En outre, la facilitation de la création des entreprises, le raccordement à l'électricité, le paiement des impôts et taxes mais aussi le commerce transfrontalier font partie des axes sur lesquels Denis Christel Sassou N'Guesso entend s'appuyer pour donner une nouvelle impulsion au partenariat public privé. « Ensemble nous réorganiserons les partenariats

publics privés afin de les rendre plus attractifs, plus productifs et plus efficaces », a-t-il affirmé.

« Notre priorité est d'établir un cadre juridique relatif aux marchés des partenariats publics privés pour rassurer les investisseurs et protéger leurs investissements », a-t-il rassuré.

Mobilisation des acteurs locaux

A travers l'action du ministère de la Coopération internationale, le ministre appuiera les acteurs du secteur privé national en les impliquant dans les partenariats publics privés pour lesquels ils disposeront des qualifications requises. « Il nous a été donné de constater que la majeure partie des partenariats publics privés était contractée par les grandes sociétés pour la plupart non congolaises, ce qui



Le ministre de la Coopération internationale lors de son adresse démontre l'attrait de notre pays comme terre d'investissement, seulement nous devons aussi permettre aux opérateurs congolais de rejoindre le cercle des entreprises déjà présentes », a-t-il déclaré. « Nous vous exhortons, vous entrepreneurs locaux à mutualiser vos forces en vous regroupant en conglo-

mérats d'entreprises pour répondre aux exigences d'un marché concurrentiel mais accessible pour tous. Le « local content » tant espéré dans notre pays doit à présent être matérialisé », estime Denis Christel Sassou N'Guesso.

La démarche du ministre vient en appui aux divers projets et réformes adoptés par le gouvernement en vue d'améliorer le climat des affaires, favoriser la diversification de l'économie et rendre l'économie congolaise plus résiliente, à l'instar de la mise en place de l'Agence congolaise pour la création des entreprises, la création du Guichet unique des opérations transfrontalières (GUOT), la création de la Haute autorité de lutte contre la corruption, la récente mise en place du ministère en charge du contrôle d'Etat et bien d'autres.

Durly Emilia Gankama

À APPROUVER ET ÉVENTUELLEMENT AMENDER



« Un congolais à l'honneur : Maxime Sitou, de la société de Gestion d'Actifs Corridor Asset Management a remporté le tournoi de tennis annuel organisé par le Tennis Club de Brazzaville. Ce tournoi a démarré fin Mai et a impliqué 24 joueurs répartis en 4 poules de 6. Maxime Sitou s'est imposé en finale en deux sets 6-3/6-1 contre Pierre-Nicolas Antonin à l'issue d'un match où l'opposition des styles a largement tournée en faveur du champion Congolais. Ce tournoi prend fin alors que la Fédération Congolaise de tennis organise à partir du 21 Juin la Coupe Davis à Brazzaville. Cette compétition implique 12 pays dont le Congo. Parmi les nombreux sponsors de cet événement figure la société de Gestion d'Actifs Corridor Asset Management qui se veut proactive dans l'accompagnement et le développement du tennis congolais.

NÉCROLOGIE

Mibelle Okollo, agent des Dépêches de Brazzaville, informe parents, amis et connaissances, du décès de son grand-père, le général Niombella Mambula Joseph alias « Jim », survenu le 20 juin 2021 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au Plateaux-ville, ex-Trésor. Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.



Mme Mabanza et enfants, les neveux, nièces et petits-enfants ont l'immense tristesse d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur époux, père, oncle et grand-père, le colonel à la retraite Mabanza Jean-Marie, survenu le 18 juin 2021 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°52 de la rue Jolie à Bacongo-Brazzaville.

DISCOURS DE PRESENTATION DU PROGRAMME D'ACTION DU GOUVERNEMENT PAR LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT ANATOLE COLLINET MAKOSSO

**Honorable Président de l'Assemblée Nationale ;
Honorables membres du bureau de l'Assemblée Nationale ;
Honorables Présidents des groupes parlementaires ;
Honorables Présidents des commissions permanentes ;
Honorables députés ;
Mesdames et messieurs les membres du Gouvernement ;
Mesdames et Messieurs, en vos rangs, grades et qualités.**

En me présentant très respectueusement devant vous, ma première pensée se tourne vers Son Excellence Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République, Chef de l'État, à qui je dois la construction de ma carrière politique.

A ses côtés, et depuis plus d'une vingtaine d'années, j'ai été formé ; d'abord dans son cabinet, ensuite dans plusieurs de ses gouvernements. Me voici, aujourd'hui, élevé au rang de Premier ministre, chef du Gouvernement.

Qu'il plaise à Monsieur le Président de la République, Chef de l'État, de trouver ici, l'expression déferente et renouvelée de mon infinie gratitude.

Mesurant l'importance de la responsabilité, je suis rassuré à l'idée de bénéficier, encore et toujours, des instructions pertinentes et des orientations de ce grand Homme d'État, à l'expérience et au destin exceptionnels.

Honorable Président, Honorables députés,
En réalisant Denis SASSOU NGUESSO, Président de la République, avec 88,40% des voix, les Congolaises et les Congolais ont voulu témoigner leur reconnaissance à l'égard de ce Grand Homme d'État, qui a su établir la paix, la concorde et la stabilité au cœur de l'Afrique.

C'est ici aussi l'occasion de vous adresser, à vous, honorables députés, et à toutes vos équipes, mes vives félicitations pour avoir conduit la campagne du Président de la République dans vos circonscriptions respectives, et être parvenus à des résultats si élogieux.

Honorable Président, Honorables Députés
L'article 103 de la constitution en son alinéa 1, dispose, je cite : « A son entrée en fonction, le Premier ministre présente, devant l'Assemblée Nationale, le programme d'action du Gouvernement », fin de citation.

C'est à ce titre que je me présente devant vous, aujourd'hui, pour décliner les grandes lignes de l'action du Gouvernement que j'ai l'insigne honneur de conduire.

Je suis d'autant plus ému, que j'accrois ce devoir constitutionnel devant vous, Honorable Président de l'Assemblée nationale, avec qui, j'ai une histoire personnelle.

Oui ! Honorable Président ! Lorsque, il y a plus d'une trentaine d'années, vous découvriez un jeune lycéen, dans un établissement scolaire de Pointe-Noire et que vous signiez sa fiche d'adhésion à l'Union de la jeunesse socialiste congolaise ; lorsque vous aviez commencé à l'encadrer, ni vous ni moi, ne pouvions imaginer que trente-sept ans plus tard, ce jeune lycéen de l'époque se retrouverait en train de présenter le programme d'action du Gouvernement dont il est le chef, devant vous, Président de l'Assemblée nationale. Cela par la volonté d'un Grand Homme que tous deux, servons avec fidélité et loyauté.

Pardonnez-moi cette digression, car je ne peux me permettre de dissimuler ma joie de faire cette présentation en votre présence et de célébrer cette heureuse coïncidence.

Elle est là ! la gouvernance intergénérationnelle que réclame notre jeunesse, telle que voulue et instituée par le Président de la République Denis

Sassou N'Guezzo. Elle est là ! la gouvernance intergénérationnelle qui permet de retrouver dans cette salle et au-delà, en responsabilité, des femmes et des hommes de tout âge, marchant la main dans la main, pour bâtir un Congo uni, un Congo fort, un Congo toujours debout, malgré les vents impétueux qui ont secoué son histoire.

Au nom de tous les cadres de la génération X nés après l'indépendance de notre pays, et en engageant avec moi ceux des générations Y et Z, je voudrais dire du haut de cette tribune, simplement merci, à Monsieur le Président de la République, merci et encore merci, oui ! trois fois merci, pour marquer cette reconnaissance d'un sceau indélébile.

A mon prédécesseur, Monsieur le Premier Ministre Clément MOUAMBA, je rends hommage. Lui qui, en cinq ans, depuis 2016, a su consolider l'ordre républicain et mener des réformes décisives pour le redressement du pays. Je tiens à dire ici que l'effort entrepris par ses gouvernements respectifs, auxquels j'ai appartenu, sera poursuivi et accru.

De même, bien avant lui, près d'une vingtaine d'éminents serviteurs de l'État ont assumé cette fonction qui m'échoit aujourd'hui. Je m'incline devant l'immense travail accompli par chacun d'eux et dont j'assume modestement la continuité, en y apportant ma petite pierre, avec l'espoir qu'elle sera aussi précieuse que celles qu'ils ont posées, chacun en son temps.

Après cette déférence à mes Anciens, allusion faite à l'article 225 de la Constitution, Je voudrais ici remercier la formation politique à laquelle j'appartiens, le Parti congolais du Travail, mes camarades militants et le Secrétaire général Pierre Moussa, sans oublier son prédécesseur à cette charge, le Vénérable Pierre Ngolo, pour tous les espaces d'expression et de formation qu'ils m'ont offerts, lesquels m'ont permis de m'affermir et de forger en moi l'esprit républicain.

Dans ma marche jusqu'ici, d'importantes mains m'ont accompagné, et soutenu. Elles m'ont ouvert la voie et ont contribué à forger mon caractère d'homme d'État. Toutes ces personnes anonymes se reconnaissent. puissent-elles recevoir l'expression de ma profonde gratitude.

Honorable Président, Honorables Députés,
Lors du Conseil des Ministres du mercredi 26 mai 2021, Le Président de la République avait rappelé les crises majeures en cours, au plan national et international, à l'origine de graves conséquences sur la société humaine. Il en avait évoqué cinq (05) : la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, la crise économique et financière, la crise sociale, la crise sécuritaire et la crise des valeurs. Ce sont là de véritables défis que le gouvernement est appelé à relever durant les mois à venir ; ces défis nous conduiront à engager d'importantes réformes.

« Réforme », le mot est lâché. Dans l'histoire des peuples, les réformes ont toujours été si difficiles que d'aucuns estiment qu'il faut une révolution pour les engager. Ce n'est pas mon sentiment pour le cas du Congo. La volonté et le courage seuls suffisent à les engager.

Et comme le Président de la République a su bien le dire dans son discours d'investiture du 16 avril 2021, je le cite : « ce courage, nous l'aurons pour élaborer une politique nationale de lutte contre la corruption et renforcer les moyens dont sont dotés la Haute autorité de lutte contre la corruption, l'Inspection générale des finances et le Contrôle général de l'Etat. Nous l'aurons pour appliquer à l'encontre des détournements de fonds, de l'enrichissement illicite et du favoritisme, une politique de tolérance zéro ». fin de citation.

Ce courage ! Nous l'aurons grâce à la confiance que le Président de la République a placée en nous ; bien aussi grâce au soutien que nous espérons de Vous, Honorables députés.

J'aurai besoin de l'adhésion de tous, y compris de nos amis de l'opposition, tant parlementaire que celle qui s'exprime en dehors des institutions qui rythment notre vie démocratique.

La démocratie, par définition, est faite des luttes d'idées. La voix de l'opposition sera donc entendue. D'ailleurs, sa prise en compte dans la composition de mon Gouvernement témoigne de l'esprit d'ouverture de ma famille politique et traduit l'importance que nous accordons à l'unité dans la diversité.

C'est d'ailleurs dans cet esprit que le suivi et l'évaluation réguliers de l'action gouvernementale qui seront la clé de voute de notre programme impliqueront tous les acteurs à toutes les étapes de l'exécution, y compris ceux de la Société civile, de façon à réduire les manœuvres des donneurs de leçons et à éviter de verser dans la critique stérile, dans le manichéisme et dans l'opposition systématique.

Honorable Président, Honorables députés
Conformément à l'article 99 de la Constitution qui dispose, je cite : « Le Premier ministre, en concertation avec le Président de la République, détermine la politique économique et sociale de la Nation. », fin de citation, je vais décliner devant vous la politique ainsi déterminée, inspirée du projet de société « Ensemble, poursuivons la marche ».

Ce projet de société, transformé en programme d'action du gouvernement s'articule autour de neuf axes que le Président de la République a classés en trois pôles de gouvernance à savoir :
-La gouvernance institutionnelle et systémique qui rassemble les axes 1, 6 et 9
-La gouvernance économique et financière attractive qui réunit les axes 2, 3 et 9
-La gouvernance sociale et solidaire qui renvoie aux axes 4, 5, 7, 8 et 9.

Comme vous le constatez, l'axe 9 concernant l'outil diplomatique, est présent dans les trois pôles de gouvernance. Dans le pôle 1, il promeut la paix, la sécurité, la stabilité et le vivre ensemble, dans une communauté de vie et de destin. La paix et la stabilité recherchées valent tant pour le vivre ensemble et la communauté de destin entre congolais qu'avec les autres peuples de la sous-région et du monde. Dans le pôle 2, il se présente sous l'angle d'une diplomatie économique afin de donner un nouvel élan à la coopération tant bilatérale que multilatérale, ainsi qu'avec les partenaires privés. Dans le pôle 3, il implique l'ensemble des partenaires au développement afin d'accompagner les efforts de solidarité et de résolution des problèmes sociaux de base.

Vous aurez ainsi compris la place que le Président de la République accorde à nos partenaires bilatéraux et multilatéraux dont nous n'oublions pas l'apport dans la marche que nous poursuivons vers le développement. Les pays de l'Union européenne, et bien d'autres amis à savoir la Chine, la Turquie, la Russie, les États-Unis, l'Inde, le Brésil et tous les pays frères d'Afrique, nous ont témoigné tout le temps, leur soutien. Au nom de mon gouvernement, je les en remercie et demeure convaincu qu'ils continueront à le faire pour que, comme je le souhaite pour tous les autres pays, le Congo sorte vainqueur des cinq crises sus-décriées.

Honorable Président, Honorables députés
Devant vous, représentants de la Nation, et en engageant avec moi l'ensemble du Gouvernement, je vais fixer les repères et tracer la voie.

Notre pays a besoin d'affirmer sa souveraineté. Notre nation a besoin d'harmonie sociale. Notre jeunesse a besoin de fierté et de se projeter dans un avenir meilleur.

Dès lors, quelles sont les actions prioritaires que le Gouvernement compte engager à court et à moyen terme ?
Ces actions ont été identifiées lors du séminaire

gouvernemental qui s'est tenu du 14 au 19 juin 2021. Et permettez-moi de saisir cette occasion pour saluer le travail remarquable réalisé par les membres du Gouvernement qui ont planché pendant six (6) jours pour fixer les priorités et les urgences nationales que je vais me permettre de vous présenter inc et nunc.

Honorable Président, Honorables Députés

Notre gouvernement est un « Gouvernement de défis et de batailles ».

Les batailles ! Nous en avons dénombrées au total douze (12) pour réaliser les neuf axes stratégiques du projet de société « Ensemble poursuivons la marche ». Les douze batailles, les voici :

- Primo. Il n'y aura pas d'avenir prospère pour le Congo sans un peuple en bonne santé ;
- Secundo. Il n'y aura pas d'avenir prospère pour le Congo sans une politique économique rigoureuse et équilibrée ;
- Tertio. Il n'y aura pas d'avenir prospère pour le Congo, sans une économie diversifiée pour une croissance inclusive ;
- Quarto. Il n'y aura pas d'avenir prospère pour le Congo sans une politique sociale juste et solidaire ;
- Quinto. Il n'y aura pas d'avenir prospère pour le Congo sans une culture créative
- Sexto. Il n'y aura pas d'avenir prospère pour le Congo sans une politique ambitieuse d'encadrement de la jeunesse.
- Septimo. Il n'y aura pas d'avenir prospère pour le Congo sans paix et sécurité
- Octavo. Il n'y aura pas d'avenir prospère pour le Congo sans une démocratie consensuelle ;
- Nono. Il n'y aura pas d'avenir prospère pour le Congo sans une diplomatie ambitieuse ;
- Décimo. Il n'y aura pas d'avenir prospère pour le Congo, sans un environnement sain ;
- Undecimo. Il n'y aura pas d'avenir prospère pour le Congo, sans une décentralisation effective ;
- Duodecimo. Il n'y aura pas d'avenir prospère pour le Congo sans une bonne gouvernance.

Passons alors en revue, ces batailles.
Première bataille : « Il n'y aura pas d'avenir prospère pour le Congo sans un peuple en bonne santé ».

Honorable Président, Honorables députés,
Depuis plus d'une année, une crise sanitaire inédite causée par la pandémie Covid-19, frappe durement l'humanité. Nous devons continuer à y faire face.

Au moment où j'aborde cette question préoccupante, je voudrais avec vous, avoir une pensée pieuse pour nos experts sur les questions sanitaires qui ont perdu la vie, il s'agit des professeurs YALA, NGOMBE BALAWA et OBENGUI. Nos pensées sont également tournées vers le personnel soignant ainsi que tous ceux de nos compatriotes qui ont perdu la vie à cause de cette horrible pandémie.

Notre peuple a consenti d'énormes sacrifices, et comme l'avait reconnu le Président de la République, y compris au prix de sa foi dans un pays où la liberté de culte et de religion est reconnue par la Constitution.

C'est la raison pour laquelle nous reconduisons sans cesse, l'état d'urgence sanitaire, sur la base des recommandations de notre Comité d'experts.

Aujourd'hui, comme l'ensemble des responsables étatiques et politiques à travers le monde, nous sommes convaincus, que la vaccination demeure l'arme essentielle pour lutter contre la Covid-19.

Pourtant, la couverture vaccinale demeure chez nous encore en deçà de nos attentes, alors que nous devons chercher à atteindre l'immunité collective.

Pour atteindre l'immunité collective, il nous faudra vacciner, aux dires des experts, au moins 60% de la population. Pour une population cible de quatre millions (4 000 000) de personnes environ, il nous

faudra vacciner au moins deux millions quatre cent mille (2 400 000) personnes. Or, nos compatriotes hésitent de se faire vacciner.

Je voudrais interpellé votre conscience et parler à vos cœurs, honorables députés, pour que vous nous aidiez à le faire percevoir par notre peuple qui n'a pas l'air de prendre pleinement conscience de la gravité de la menace.

Faites-le savoir à la population que la maladie existe. Faites-le savoir à la population que la science est encore limitée et n'arrive pas elle-même à circonscrire le virus.

Faites-le leur savoir que le virus est mutant. Il a un don d'ubiquité.

Que les efforts que nous déployons pour contenir la menace et développer la résilience ne nous fassent pas croire que nous sommes à l'abri de la menace.

Non ! nous n'en sommes pas à l'abri même quand nous croyons avoir tout surmonté. Elle peut nous surprendre. Comme elle surprend dans plusieurs pays qui croyaient l'avoir vaincue.

C'est pourquoi, la priorité pour le gouvernement sera d'utiliser avec plus de vigueur les armes, les outils, et les moyens disponibles, pour protéger nos populations.

Ce qui nous oblige à ouvrir d'autres centres de vaccination et à engager des moyens ambulants pour rapprocher la vaccination de nos compatriotes.

A cet égard, la pédagogie et la communication de masse demeurent au centre de notre action. Elles nécessitent l'implication de tous, pour réussir la couverture vaccinale et réduire au sein de nos populations, le déni de la maladie.

J'invite toutes les administrations, les services publics et privés, les confessions religieuses ainsi que les acteurs de la société civile, à prendre la mesure de la menace que représente cette pandémie et à convaincre nos compatriotes à se faire vacciner, tout en continuant à observer les mesures barrières.

Il en va de notre survie collective.

Honorable Président, Honorables députés

Cette pandémie nous a permis, comme partout dans le monde, d'évaluer l'efficacité de notre système de santé qui appelle des réformes en profondeur. L'objectif stratégique du Gouvernement est de rendre disponible et accessible à tous les congolais, des soins de base de qualité, de redynamiser les districts sanitaires et d'engager la réforme hospitalière.

A propos des formations sanitaires, le Président de la République met un point d'honneur à faire achever les 12 hôpitaux généraux et l'hôpital d'instruction des armées durant ce quinquennat. Les hôpitaux généraux de NKombo à Brazzaville et de Patra à Pointe-Noire, en cours d'équipement, seront rendus bientôt accessibles au grand public. Il en est ainsi de l'hôpital d'instructions des armées. Il sera proposé pour ces établissements un nouveau mode de gestion. L'équipement qui y est installé est moderne. Il impose des charges importantes de maintenance que l'État ne saurait assumer seul. Car il s'agira par ce mode de gestion, d'offrir aux Congolais des soins de qualité et en finir peu à peu avec les évacuations sanitaires, qui se chiffrent d'ailleurs en termes de milliards de FCFA. Il s'agit là d'une charge exorbitante pour un service que nous devons désormais offrir pour l'essentiel à nos populations. Nous y croyons fermement.

Enfin, en nous inscrivant toujours dans le registre sanitaire, il nous faut mettre en œuvre l'assurance maladie universelle. Le but visé est de permettre à tous les Congolais d'accéder aux services de santé sans subir les aléas liés aux difficultés financières. C'est un axe majeur de prévention qui passe par la mutualisation des efforts.

Nous prenons donc le pari de démarrer ce projet dès l'année prochaine.

Deuxième bataille : « Il n'y aura pas d'avenir prospère pour le Congo sans une politique économique rigoureuse et équilibrée ».

Honorable Président, Honorables députés

Nos difficultés financières, aggravées par la crise sanitaire, ont alourdi notre dette et réduit nos capacités à en assurer le service. Il nous faut donc tout mettre en œuvre pour rendre la dette publique soutenable. Annoncée au départ à 110%, notre dette s'élève actuellement en réalité à 6016,5 milliards de FCFA au 31 décembre 2020, soit 98% du PIB. Notre objectif est de la ramener en dessous de la norme communautaire de la CEMAC fixée à 70% du PIB.

Mais il nous faut dire aux congolais, ainsi que cela a été relevé lors du séminaire gouvernemental, que le ratio de la dette repose sur deux variables dont le dénominateur est la production de la richesse nationale. Le niveau actuel de cette richesse étant sous-estimé, elle nécessite une réévaluation profonde qui reflète notre réalité économique, en tenant compte également du secteur informel. Ceci est un moyen pour améliorer l'indicateur de notre dette actuelle afin de rendre le pays plus crédible.

Par contre, la diversification économique repose sur des actions à impact à moyen et long terme notamment sur la transition du secteur informel vers le formel, la simplification de la fiscalité, la révision du Code des investissements, etc. L'objectif étant d'améliorer la production de la richesse nationale hors secteur pétrole.

Toujours est-il que le séminaire gouvernemental a conclu à la nécessité de poursuivre les négociations avec le Fonds monétaire international (FMI). A cet égard, nous devons commencer à envoyer des signaux forts à nos partenaires et créanciers, tant nationaux qu'internationaux, notamment en matière d'amélioration de la gouvernance d'une part, et en prenant des engagements pour une stricte application du programme qui résultera des négociations avec le FMI d'autre part.

Bien sûr, avec nos partenaires, nous veillerons à ce que les dépenses sanctuarisées de l'éducation, de la santé, d'assistance sociale et de développement durable soient financées. Car il serait inadmissible qu'une situation conjoncturelle nous conduise à des ajustements structurels qui nous éloigneraient des préoccupations sociales de notre peuple.

Nous entendons également relancer les négociations avec tous les créanciers privés, bilatéraux ou multilatéraux, pour rendre soutenable la dette de l'État et dégager des marges budgétaires supplémentaires pour le financement de notre économie.

Tout en gardant la porte ouverte à tous nos partenaires, bilatéraux comme multilatéraux, publics comme privés, nous devons savoir rester debout, loin de toute posture ou surenchère idéologiques, et réussir à sortir de cette crise économique et financière libres et non asservis. La tête haute.

Et pour qu'il en soit ainsi, nous devons d'ores et déjà, nous-mêmes, montrer l'exemple, en fournissant davantage d'efforts dans la mobilisation des ressources financières internes.

Ainsi, il nous faut privilégier les emprunts concessionnels et les financements alternatifs innovants. Il nous faut, en outre, faire preuve de rigueur dans les réformes des régies financières. Le gouvernement devra combattre vigoureusement les « transigesances fiscales » abusives qui font perdre d'importantes ressources financières à l'État.

Comment voulons-nous assurer régulièrement le paiement des salaires des fonctionnaires, les pensions des retraités ainsi que les bourses des étudiants, si l'ordre n'est pas mis dans les régies financières ?

Honorable Président Honorables Députés

Je rappelle que tout ce que nous venons d'évoquer ne peut être réalisé que si nous bannissons les comportements déviants, ce qu'il est convenu d'appeler les antivaleurs. Les détournements de fonds, le gain facile, le trafic d'influence, la prévarication, la concussion, le chantage et les pots de vin ainsi que les passe-droits, altèrent la qualité de notre service public et doivent être durement

combattus au cours de ce quinquennat.

C'est la mission assignée au ministère du contrôle d'état, de la qualité du service public et de la lutte contre les antivaleurs dans l'administration publique, appuyé par les autres institutions.

La réduction du train de vie de l'Etat est l'un des objectifs visés, et nous devons veiller à la suppression des dépenses inutiles.

A titre d'exemple, les séminaires et autres activités connexes justifiant des missions à l'étranger, pourront désormais, autant que nécessaire, se réaliser par les moyens technologiques appropriés qui, comme vous le savez, sont aujourd'hui totalement à notre portée.

Dans ce même ordre d'idées et en ces temps difficiles, notre comportement se doit d'être exemplaire, et notre gestion, la plus transparente possible.

Par exemple, la Constitution en son article 55 oblige tout citoyen élu ou nommé à une haute fonction à déclarer son patrimoine lors de sa prise de fonction et à la cessation de celle-ci. Cette exigence constitutionnelle déjà encadrée par la loi 4-2019 du 7 février 2019 va être observée dans le prescrit des trois mois à compter du 18 mai 2021, date d'entrée en fonction du Premier ministre.

Plus qu'un devoir de transparence, il s'agit là d'une preuve de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite. Car on ne peut pas, lors de sa prise de fonction déclarer posséder par exemple trois (03) voitures et à la cessation de celle-ci, en avoir dix (10) sans pouvoir justifier une telle augmentation du patrimoine. Il s'agit donc pour nous de prêcher l'exemplarité.

Troisième bataille : « Il n'y aura pas d'avenir prospère pour le Congo, sans une économie diversifiée, pour une croissance inclusive ».

Honorable Président, Honorables députés

Un des axes stratégiques du projet de société de Monsieur le Président de la République est la diversification de l'économie, avec un accent particulier sur « le développement de l'agriculture au sens large ». Pour le Président de la République, « le choix de mettre en avant l'agriculture est justifié par le fait qu'elle est le plus sûr moyen, à notre portée, de lutter efficacement à la fois contre le chômage, la pauvreté, l'urbanisation non maîtrisée, l'insécurité alimentaire et le déficit du commerce extérieur », fin de citation.

Aujourd'hui, comme vous le savez, nous importons divers produits agricoles et denrées alimentaires à près de 700 milliards de FCFA en moyenne chaque année. Or, la relance de notre économie va de pair avec la réduction à terme de nos importations alimentaires. Il nous faut donc développer les cultures vivrières sur toute l'étendue du territoire national, intensifier les cultures maraîchères en zones urbaines et péri-urbaines, développer les cultures fruitières, étendre l'élevage de différentes espèces animales et des Volailles.

Avec une agriculture modernisée offrant des possibilités de réduction des coûts et une filière industrielle moderne, notre pays sera un espoir pour sa jeunesse au terme des cinq (5) prochaines années.

Désormais, le Gouvernement modernisera ce secteur pour en améliorer la productivité. Nous miserons notamment sur la mécanisation, avec à la clé, une unité de montage de tracteurs à Maloukou.

Nous nous emploierons à vulgariser les nouvelles techniques agricoles, résultant de la recherche et des études scientifiques et mènerons un important programme d'irrigation dans les bassins de production.

Il n'y a pas de révolution agricole sans réformes foncière et agraire. A ce titre, la relecture des lois ayant trait au foncier et notamment la loi foncière et domaniale s'impose en vue d'un recadrage législatif de la gouvernance du secteur autant qu'est envisagée la poursuite du programme de constitutions des réserves foncières de l'État.

Nous développerons une politique foncière inci-

tative, surtout en direction des femmes, pour qu'elles aient facilement accès aux espaces agricoles, en vue de bénéficier des crédits et autres types de financement. L'engagement féminin dans ce secteur est donc à capitaliser. Des instructions ont été données aux ministres concernées pour organiser les femmes à cet effet.

C'est ici le lieu de rappeler l'exhortation faite aux cadres, en son temps, par Son Excellence Monsieur le Président de la République, d'investir dans des activités agricoles. Je me permets donc de vous rappeler, Honorable Président, le mot d'ordre du Président de la République, Un parlementaire, un champ. Aidez-nous, par l'exemple, à dire à vos mandants que plus nombreux ils seront à pratiquer l'agriculture, même à petite échelle, abondante sera la production pour notre consommation. Ce qui nous mettra à l'abri des importations des produits même les plus élémentaires.

Au développement de l'agriculture, au sens large, s'ajoute le développement industriel et touristique. Il s'agit des opportunités pour la diversification de l'économie. Nous-nous battons afin que les zones économiques spéciales ZES soient toutes mises en activité et que les investissements y soient également au rendez-vous. Avec la raffinerie en construction, la ZES de Pointe-Noire pourrait connaître son démarrage et avoir de l'impact réel sur la réduction du chômage.

S'agissant de la zone économique spéciale de Brazzaville, le démarrage sous peu des activités du parc industriel et commercial de Maloukou tréchet devrait créer des opportunités d'emploi pour notre jeunesse. Ce parc qui compte une quinzaine d'usines sera géré par un développeur national ou étranger.

C'est pourquoi, dans les semaines qui viennent, je m'y rendrai personnellement pour donner une impulsion en vue de l'accélération des travaux et identifier l'espace où sera construite la cité d'exploitation. Nous signerons à ce sujet, dans quelques semaines, un accord de financement avec la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA).

Honorable Président, Honorables députés

Notre pays, le Congo, dispose d'abondantes ressources naturelles. Nous avons des forêts à perte de vue, des merveilleuses savanes, des fleuves, un accès facile à l'océan et des sites naturels d'exception favorables à l'écotourisme. L'importante réforme entreprise dans le secteur forestier nous a permis d'améliorer la gouvernance forestière et d'intégrer les thématiques émergentes caractéristiques des évolutions survenues au niveau international. Elle offre, en outre, de grandes opportunités au développement du secteur touristique, considéré également comme un secteur clé de la diversification de l'économie.

Toutefois, il ne faut pas perdre de vue que ce quinquennat est aussi celui du numérique avec la génération Z, engagée dans la création des start-up, dans le développement de l'économie digitale et dans la promotion de l'intelligence artificielle. Le gouvernement entend investir dans ce secteur, porteur d'emplois pour les jeunes.

Par ailleurs, la relance de notre économie et la réduction du chômage passent aussi et nécessairement par la construction et la modernisation des infrastructures.

C'est pourquoi, le gouvernement mettra un point d'honneur au démarrage effectif des travaux de construction des barrages de Sounda et de Chollet, afin d'augmenter l'offre d'électricité, essentielle pour soutenir l'activité industrielle. La société chinoise GEZHOU BHA, a été retenue comme adjudicataire à l'issue d'un appel d'offre international conjointement organisé par le Congo et le Cameroun. La construction fait l'objet d'un financement en mode BOT (Buld operate and transfer). Il en est de même pour Sounda avec la société CHINA RAILWAYS TWENTY, comme adjudicataire déjà installée au Congo avec ses bureaux à Brazzaville.

Parlant de l'électricité et de l'hydraulique, nous nous emploierons à faire améliorer la qualité des prestations des entreprises qui opèrent dans ce

Honorable Président de l'Assemblée Nationale;
Honorables membres du bureau de l'Assemblée Nationale;
Honorables Présidents des groupes parlementaires;
Honorables Présidents des commissions permanentes;
Honorables députés;
Mesdames et messieurs les membres du Gouvernement;
Mesdames et Messieurs, en vos rangs, grades et qualités.

En me représentant très respectueusement devant vous, ma première pensée se tourne vers Son Excellence Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République, Chef de l'État, à qui je dois la construction de ma carrière politique.

À ses côtés, et depuis plus d'une vingtaine d'années, j'ai été formé; d'abord dans son cabinet, ensuite dans plusieurs de ses gouvernements. Me voici, aujourd'hui, élevé au rang de Premier ministre, chef du Gouvernement.

Qu'il plaise à Monsieur le Président de la République, Chef de l'État, de trouver ici, l'expression déferente et renouvelée de mon infinie gratitude.

Mesurant l'importance de la responsabilité, je suis rassuré à l'idée de bénéficier, encore et toujours, des instructions pertinentes et des orientations de ce grand Homme d'État, à l'expérience et au destin exceptionnels.

Honorable Président, Honorables députés,
 En réalisant Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République, avec 88,40% des voix, les Congolaises et les Congolais ont voulu témoigner leur reconnaissance à l'égard de ce Grand Homme d'État, qui a su établir la paix, la concorde et la stabilité au cœur de l'Afrique.

C'est ici aussi l'occasion de vous adresser, à vous, honorables députés, et à toutes vos équipes, mes vives félicitations pour avoir conduit la campagne du Président de la République dans vos circonscriptions respectives, et être parvenus à des résultats si élogieux.

Honorable Président, Honorables députés
 L'article 103 de la constitution en son alinéa 1, dispose, je cite: «A son entrée en fonction, le Premier ministre présente, devant l'Assemblée Nationale, le programme d'action du Gouvernement», fin de citation.

C'est à cet effet que je me présente devant vous, aujourd'hui, pour décliner les grandes lignes de l'action du Gouvernement que j'ai l'honneur de conduire.

Je suis d'autant plus ému, que j'accomplis ce devoir constitutionnel devant vous, Honorable Président de l'Assemblée nationale, avec qui, j'ai une histoire personnelle.

Oui Honorable Président! Lorsque, j'y ai plus d'un trentaine d'années, vous découvriez un jeune lycéen, dans un établissement scolaire de Pointe-Noire et que vous signiez sa fiche d'adhésion à l'Union de la jeunesse socialiste congolaise; lorsque vous avez commencé à encadrer, ni vous ni moi, ne pouvions imaginer que trente-sept ans plus tard, ce jeune lycéen de l'époque se retrouverait en train de présenter le programme d'action du Gouvernement dont il est le chef, devant vous, Président de l'Assemblée nationale. Cela par la volonté d'un Grand Homme et tous deux, servons avec fidélité et loyauté.

Pardonnez-moi cette digression, car je ne peux me permettre de dissimuler ma joie de faire cette présentation en votre présence et de célébrer cette heureuse coïncidence.

Elle est là! la gouvernance intergénérationnelle que réclame notre jeunesse, telle que voulue et instituée par le Président de la République Denis Sassou N'GueSSo. Elle est là! la gouvernance intergénérationnelle qui permet de retrouver dans cette salle et au-delà, en responsabilité, des femmes et des hommes de tout âge, marchant la main dans la main, pour bâtir un Congo uni, un Congo fort, un Congo toujours debout, malgré les vents impétueux qui ont secoué son histoire.

Au nom de tous les cadres de la génération X nés après l'indépendance de notre pays, et en engageant avec moi ceux des générations Y et Z, je voudrais dire du haut de cette tribune, simplement merci, à Monsieur le Président de la République, merci et encore merci, oui! trois fois merci, pour marquer cette reconnaissance d'un sceau indélébile.

A mon prédécesseur, Monsieur le Premier Ministre Clément MOUAMBA, je rends hommage. Lui qui, en cinq ans, depuis 2016, a su consolider l'ordre républicain et mener des réformes décisives pour le redressement du pays. Je tiens à dire ici que l'effort entrepris par ses gouvernements respectifs, auxquels j'ai appartenu, sera poursuivi et accru.

De même, bien avant lui, près d'une vingtaine d'éminentes serveurs de l'État ont assumé cette fonction qui m'échoit aujourd'hui. Je m'incline devant l'immense travail accompli par chacun d'eux et dont j'assume modestement la continuité, en y apportant ma petite pierre, avec l'espoir qu'elle sera aussi précieuse que celles qu'ils ont posées, chacun en son temps.

Après cette référence à mes Anciens, allusion faite à l'article 225 de la Constitution, je voudrais ici remercier la formation politique à laquelle

j'appartiens, le Parti congolais du Travail, mes camarades militants et le Secrétaire général Pierre Moussa, sans oublier son prédécesseur à cette charge, le Vénérable Pierre Ngolo, pour tous les espaces d'expression et de formation qu'ils m'ont offerts, les quels m'ont permis de m'affirmer et de forger en moi l'esprit républicain.

Dans ma marche jusqu'ici, d'importantes mains m'ont accompagné, et soutenu. Elles m'ont ouvert la voie et ont contribué à forger mon caractère d'Homme d'État. Toutes ces personnes anonymes reconnaissent, puissent-elles recevoir l'expression de ma profonde gratitude.

Honorable Président, Honorables députés,
 Lors du Conseil des Ministres du mercredi 26 mai 2021, Le Président de la République avait rappelé les crises majeures en cours, au plan national et international, à l'origine de graves conséquences sur la société humaine. Il en avait évoqué cinq (05): la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, la crise économique et financière, la crise sociale, la crise sécuritaire et la crise des valeurs. Ces ont là de véritables défis que le Gouvernement est appelé à relever durant les mois à venir; ces défis nous conduiront à engager d'importantes réformes.

«Réforme», le mot est lâché. Dans l'histoire des peuples, les réformes ont toujours été si difficiles que d'aucun sentiment qu'il faut une révolution pour les engager. Ce n'est pas mon sentiment pour le cas du Congo. La volonté et le courage seuls suffisent à les engager.

Et comme le Président de la République a bien le dire dans son discours d'investiture du 16 avril 2021, je le cite: «ce courage, nous l'aurons pour élaborer une politique nationale de lutte contre la corruption et renforcer les moyens dont sont dotés la Haute autorité de lutte contre la corruption, l'Inspection générale des finances et le Contrôle général de l'État. Nous l'aurons pour appliquer à l'encontre des détournements de fonds, de l'enrichissement illicite et du favoritisme, une politique de tolérance zéro», fin de citation.

Ce courage! Nous l'aurons grâce à la confiance que le Président de la République a placée en nous; bien aussi grâce au soutien que nous espérons de Vous, Honorables députés.

J'aurai besoin de l'adhésion de tous, y compris de nos amis de l'opposition, tant parlementaire que celle qui s'exprime en dehors des institutions qui y trouvent notre vedémocratique.

La démocratie, par définition, est faite des luttes d'idées. La voie de l'opposition sera donc entendue. D'ailleurs, sa prise en compte dans la composition de mon Gouvernement témoigne de l'esprit d'ouverture de ma famille politique et traduit l'importance que nous accordons à l'unité dans la diversité.

C'est d'ailleurs dans cet esprit que le suivi et l'évaluation réguliers de l'action gouvernementale qui seront la clé de voûte de notre programme impliqueront tous les acteurs à toutes les étapes de l'exécution, y compris ceux de la Société civile, de façon à réduire les manœuvres des donneurs de leçons et à éviter de verser dans la critique stérile, dans le manichéisme et dans l'opposition systématique.

Honorable Président, Honorables députés
 Conformément à l'article 99 de la Constitution qui dispose, je cite: «Le Premier ministre, en concertation avec le Président de la République, détermine la politique économique et sociale de la Nation.», fin de citation, je vais décliner devant vous la politique ainsi déterminée, inspirée du projet de société «Ensemble, poursuivons la marche».

Ce projet de société, transformé en programme d'action du Gouvernement, articule autour de neuf axes que le Président de la République a classés en trois pôles de gouvernance à savoir:
 -La gouvernance institutionnelle et systémique qui rassemble les axes 1, 6 et 9
 -La gouvernance économique et financière attractive qui réunit les axes 2, 3 et 9
 -La gouvernance sociale et solidaire qui renvoie aux axes 4, 5, 7, 8 et 9.

Comme vous le constatez, l'axe 9 concernant l'outil diplomatique, est présent dans les trois pôles de gouvernance. Dans le pôle 1, il promeut la paix, la sécurité, la stabilité et le vivre ensemble, dans une communauté de vie et de destin. La paix et la stabilité recherchées valent tant pour le vivre ensemble et la communauté de destin entre congolais qu'avec les autres peuples de la sous-région et du monde. Dans le pôle 2, il se présente sous l'angle d'une diplomatie économique afin de donner un nouvel élan à la coopération tant bilatérale que multilatérale, ainsi qu'avec les partenaires privés. Dans le pôle 3, il implique l'ensemble des partenaires au développement afin d'accompagner les efforts de solidarité et de résolution des problèmes sociaux de base.

Vous aurez ainsi compris la place que le Président de la République accorde à nos partenaires bilatéraux et multilatéraux dont nous n'oublions pas l'apport dans la marche que nous poursuivons vers le développement. Les pays de l'Union européenne, et bien d'autres amis à savoir la Chine, la Turquie, la Russie, les États-Unis, l'Inde, le Brésil et tous les pays frères d'Afrique, nous ont témoigné tout le temps, leur soutien. Au nom de mon gouvernement, je les en remercie et demeure convaincu qu'ils continueront à le faire pour que, comme je le souhайте

pour tous les autres pays, le Congo sorte vainqueur des cinq crises sus-décrites.

Honorable Président, Honorables députés
 Devant vous, représentants de la Nation, et en engageant avec moi l'ensemble du Gouvernement, je vais fixer les repères et tracer la voie.

Notre pays a besoin d'affirmer sa souveraineté. Notre nation a besoin d'harmonie sociale.
 Notre jeunesse a besoin de fierté et de se projeter dans un avenir meilleur.

Dès lors, quelles sont les actions prioritaires que le Gouvernement compte engager à court et à moyen terme?
 Ces actions ont été identifiées lors du séminaire gouvernemental qui s'est tenu du 14 au 19 juin 2021. Et permettez-moi de saisir cette occasion pour saluer le travail remarquable réalisé par les membres du Gouvernement qui ont planché pendant six (6) jours pour fixer les priorités et les urgences nationales que je vais me permettre de vous présenter in cunctis.

Honorable Président, Honorables députés
 Notre gouvernement est un «Gouvernement de défis et de batailles».

Les batailles! Nous en avons dénombrées au total douze (12) pour réaliser les neuf axes stratégiques du projet de société «Ensemble poursuivons la marche». Les douze batailles, les voici:
 -Primo. Il n'y aura pas d'avenir prospère pour le Congo sans un peuple en bonne santé;
 -Secundo. Il n'y aura pas d'avenir prospère pour le Congo sans une politique économique rigoureuse et équilibrée;
 -Tertio. Il n'y aura pas d'avenir prospère pour le Congo, sans une économie diversifiée pour une croissance inclusive;
 -Quarto. Il n'y aura pas d'avenir prospère pour le Congo sans une politique sociale juste et solidaire;
 -Quinto. Il n'y aura pas d'avenir prospère pour le Congo sans une culture créative;
 -Sexto. Il n'y aura pas d'avenir prospère pour le Congo sans une politique ambitieuse d'encadrement de la jeunesse.
 -Septimo. Il n'y aura pas d'avenir prospère pour le Congo sans paix et sécurité;
 -Octavo. Il n'y aura pas d'avenir prospère pour le Congo sans une démocratie consensuelle;
 -Nono. Il n'y aura pas d'avenir prospère pour le Congo sans une diplomatie ambitieuse;
 -Décimo. Il n'y aura pas d'avenir prospère pour le Congo, sans un environnement sain;
 -Undecimo. Il n'y aura pas d'avenir prospère pour le Congo, sans une décentralisation effective;
 -Duodecimo. Il n'y aura pas d'avenir prospère pour le Congo sans une bonne gouvernance.

Passons alors en revue, ces batailles.
 Première bataille: «Il n'y aura pas d'avenir prospère pour le Congo sans un peuple en bonne santé».

Honorable Président, Honorables députés,
 Depuis plus d'une année, une crise sanitaire inédite causée par la pandémie Covid-19, frappé durement l'humanité. Nous devons continuer à y faire face.

Au moment où j'aborde cette question préoccupante, je voudrais avec vous, avoir une pensée pieuse pour nos experts sur les questions sanitaires qui ont perdu la vie. Ils'agit de professeurs YALA, NGOMBE MBALAWA et OBENGUI. Nos pensées sont également tournées vers le personnel soignant ainsi que tous ceux de nos compatriotes qui ont perdu la vie à cause de cette horrible pandémie.

Notre peuple a consenti d'énormes sacrifices, et comme l'avait reconnu le Président de la République, y compris au prix de sa foi dans un pays où la liberté de culte et de religion est reconnue par la Constitution.

C'est la raison pour laquelle nous reconduisons sans cesse, l'état d'urgence sanitaire, sur la base des recommandations de notre Comité d'experts.

Aujourd'hui, comme l'ensemble des responsables étatiques et politiques à travers le monde, nous sommes convaincus, que la vaccination demeure l'arme essentielle pour lutter contre la Covid-19.

Pourtant, la couverture vaccinale demeure chez nous encore en deçà de nos attentes, alors que nous devons chercher à atteindre l'immunité collective.

Pour atteindre l'immunité collective, il nous faudra vacciner, aux dires de nos experts, au moins 60% de la population. Pour une population cible de quatre millions (4 000 000) de personnes environ, il nous faudra vacciner au moins deux millions quatre cent mille (2 400 000) personnes. Or, nos compatriotes hésitent de se faire vacciner.

Je voudrais interpellé votre conscience et parler à vos cœurs, honorables députés, pour que vous nous aidiez à le faire percevoir par notre

peuple qui n'a pas l'air de prendre pleinement conscience de la gravité de la menace.

Faites-le savoir à la population que la maladie existe. Faites-le savoir à la population que la science existe et ne limite en rien l'arrivée de la même à circonscrire le virus.
 Faites-le leur savoir que le virus est mutant. Il a donc l'ubiquité.
 Que les efforts que nous déployons pour contenir la menace et développer la résilience ne nous fassent pas croire que nous sommes à l'abri de la menace.
 Non! nous n'en sommes pas à l'abri même quand nous croyons avoir tout surmonté. Elle peut nous surprendre. Comme elle surprend dans plusieurs pays qui croyaient l'avoir vaincue.

C'est pour quoi, la priorité pour le gouvernement sera d'utiliser avec plus de vigueur les armes, les outils, et les moyens disponibles, pour protéger nos populations.

Ce qui nous oblige à ouvrir d'autres centres de vaccination et engager des moyens ambulants pour rapprocher la vaccination de nos compatriotes.

À cet égard, la pédagogie et la communication de masse demeurent au centre de notre réaction. Elles nécessitent l'implication de tous, pour réussir la couverture vaccinale et réduire au sein de nos populations, le décès de la maladie.

J'invite toutes les administrations, les services publics et privés, les confessions religieuses ainsi que les acteurs de la société civile, à prendre la mesure de la menace que représente cette pandémie et à convaincre nos compatriotes à se faire vacciner, tout en continuant à observer les mesures barrières.
 Il en va de notre survie collective.

Honorable Président, Honorables députés
 Cette pandémie nous a permis, comme partout dans le monde, d'évaluer l'efficacité de notre système de santé qui appelle des réformes en profondeur. L'objectif stratégique du Gouvernement est de rendre ce système accessible à tous les congolais, des soins de base de qualité, de redynamiser les districts sanitaires et d'engager la réforme hospitalière.

À propos des formations sanitaires, le Président de la République met un point d'honneur à faire achever les 12 hôpitaux généraux et l'hôpital d'instruction des armées durant ce quinquennat. Les hôpitaux généraux de NKombo à Brazzaville et de Patra à Pointe-Noire, en cours d'équipement, seront rendus bientôt accessibles au grand public. Il en est ainsi de l'hôpital d'instruction des armées. Il sera proposé pour ces établissements un nouveau mode de gestion. L'équipement qui y est installé est moderne. Il impose des charges importantes de maintenance que l'État ne saurait assumer seul. Car il s'agit par ce mode de gestion, d'offrir aux Congolais des soins de qualité et en finir peu à peu avec des évacuations sanitaires, qui se chiffrent d'ailleurs en termes de milliards de FCFA. Ils'agit là d'une charge exorbitante pour un service que nous devons désormais offrir pour l'essentiel à nos populations. Nous croyons fermement.

Enfin, en nous inscrivant toujours dans le registre sanitaire, il nous faut mettre en œuvre l'assurance maladie universelle. Le but visé est de permettre à tous les Congolais d'accéder aux services de santé sans subir les aléas liés aux difficultés financières. C'est un axe majeur de prévention qui passe par la mutualisation des efforts.

Nous prenons donc le pari de démarrer ce projet dès l'année prochaine.

Deuxième bataille: «Il n'y aura pas d'avenir prospère pour le Congo sans une politique économique rigoureuse et équilibrée».

Honorable Président, Honorables députés
 Nos difficultés financières, aggravées par la crise sanitaire, ont alourdi notre dette et réduit nos capacités à assurer le service. Il nous faut donc tout mettre en œuvre pour réduire la dette publique soutenable. Annoncé au départ à 110%, notre dette s'élève actuellement en réalité à 6016,5 milliards de FCFA au 31 décembre 2020, soit 98% du PIB. Notre objectif est de la ramener en dessous de la norme communautaire de la CEMAC fixée à 70% du PIB.

Mais il nous faut dire aux congolais, ainsi que cela a été relevé lors du séminaire gouvernemental, que le ratio de la dette repose sur deux variables dont le dénominateur est la production de la richesse nationale. Le niveau actuel de cette richesse étant sous-estimé, elle nécessite une réévaluation profonde qui reflète notre réalité économique, en tenant compte également du secteur informel. Ceci est un moyen pour améliorer l'indicateur de notre dette actuelle afin de rendre le pays plus crédible.

Par contre, la diversification économique repose sur des actions à impact à moyen et long terme notamment sur la transition du secteur informel vers le formel, la simplification de la fiscalité, la révision du Code des investissements, etc. L'objectif étant d'améliorer la production de la richesse nationale hors secteur pétrole.

Toujours est-il que le séminaire gouvernemental a conclu à la nécessité de poursuivre les négociations avec le Fonds monétaire interna-

tional (FMI). A cet égard, nous devons commencer à envoyer des signaux forts à nos partenaires et créanciers, tant nationaux qu'internationaux, notamment en matière d'amélioration de la gouvernance d'une part, et en prenant des engagements pour une stricte application du programme qui résultera des négociations avec le FMI d'autre part.

Bien sûr, avec nos partenaires, nous veillerons à ce que les dépenses sanctuarisées de l'éducation, de la santé, d'assistance sociale et de développement durable soient financées. Car il serait inadmissible qu'une situation conjoncturelle nous conduise à des ajustements structurels qui nous éloigneraient des préoccupations sociales de notre peuple.

Nous entendons également relancer les négociations avec tous les créanciers privés, bilatéraux ou multilatéraux, pour rendre soutenable la dette de l'État et dégager des marges budgétaires supplémentaires pour le financement de notre économie.

Tout en gardant la porte ouverte à tous nos partenaires, bilatéraux comme multilatéraux, publics comme privés, nous devons savoir rester debout, loin de toute posture ou surenchère idéologique, et réussir à sortir de cette crise économique et financière libre et non asservis. La tête haute.

Et pour qu'il en soit ainsi, nous devons d'ores et déjà, nous-mêmes, montrer l'exemple, en nous assurant d'avantage d'efforts dans la mobilisation des ressources financières internes.

Ainsi, il nous faut privilégier les emprunts concessionnels et les financements alternatifs innovants. Il nous faut, en outre, faire preuve de rigueur dans les réformes des régimes financiers. Le gouvernement devra combattre vigoureusement les (trans)actions fiscales abusives qui font perdre d'importantes ressources financières à l'État.

Comment voulons-nous assurer régulièrement le paiement des salaires des fonctionnaires, les pensions des retraités ainsi que les bourses des étudiants, si l'ordre n'est pas mis dans les régimes financiers ?

Honorable Président Honorables Députés

Je rappelle que tout ce que nous venons d'évoquer peut être réévalué si nous bannissons les comportements déviants, ce qui n'est convenu d'appeler les antivaleurs. Les détournements de fonds, le gain facile, le trafic d'influence, la prévarication, la concussion, le chantage et les pots de vin ainsi que les passe-droits, altèrent la qualité de notre service public et doivent être durement combattus au cours de ce quinquennat.

C'est la mission assignée au ministre du contrôle d'état, de la qualité du service public et de la lutte contre les antivaleurs dans l'administration publique, appuyé par les autres institutions.

La réduction du train de vie de l'Etat est l'un des objectifs visés, et nous devons veiller à la suppression des dépenses inutiles.

À titre d'exemple, les séminaires et autres activités connexes justifiant des missions à l'étranger, pourront désormais, autant que nécessaire, se réaliser par les moyens technologiques appropriés qui, comme vous le savez, sont aujourd'hui totalement à notre portée.

Dans ce même ordre d'idées et en ces temps difficiles, notre comportement se doit d'être exemplaire, et notre gestion, la plus transparente possible.

Par exemple, la Constitution en son article 55 oblige tout citoyen élu ou nommé à une haute fonction à déclarer son patrimoine lors de sa prise de fonction et à la cessation de celle-ci. Cette exigence constitutionnelle déjà encadrée par la loi 4-2019 du 7 février 2019 va être observée dans le prescrit de trois mois à compter du 18 mai 2021, date d'entrée en fonction du Premier ministre.

Plus qu'un devoir de transparence, il s'agit d'un devoir de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption et l'enrichissement illégitime. Car on ne peut pas, lors de sa prise de fonction déclarer posséder par exemple trois (03) voitures et à la cessation de celle-ci, en avoir dix (10) sans pouvoir justifier une telle augmentation du patrimoine. Il s'agit donc pour nous de prêcher l'exemplarité.

Troisième bataille: « Il n'y aura pas d'avenir prospère pour le Congo, sans une économie diversifiée, pour une croissance inclusive ».

Honorable Président, Honorables députés

Un des axes stratégiques du projet de société de Monsieur le Président de la République est la diversification de l'économie, avec un accent particulier sur « le développement de l'agriculture au sens large ». Pour le Président de la République, « le choix de mettre en avant l'agriculture est justifié par le fait qu'elle est le plus sûr moyen, à notre portée, de lutter efficacement à la fois contre le chômage, la pauvreté, l'urbanisation non maîtrisée, l'insécurité alimentaire et le déficit du commerce extérieur », fin de citation.

Aujourd'hui, comme vous le savez, nous importons divers produits agricoles et denrées alimentaires à près de 700 milliards de FCFA

en moyenne chaque année. Or, la relance de notre économie va de pair avec la réduction à terme de nos importations alimentaires. Il nous faut donc développer les cultures vivrières sur tout l'étendue du territoire national, intensifier les cultures maraîchères en zones urbaines et péri-urbaines, développer les cultures fruitières, étendre l'élevage de différentes espèces animales et des volailles.

Avec une agriculture modernisée offrant des possibilités de réduction des coûts et une filière industrielle moderne, notre pays sera un espoir pour sa jeunesse au terme des cinq (5) prochaines années.

Désormais, le Gouvernement modernisera ce secteur pour améliorer la productivité. Nous miserons notamment sur la mécanisation, avec à la clé, une unité de montage de tracteurs à Maloukou.

Nous nous emploierons à vulgariser les nouvelles techniques agricoles, résultant de la recherche et de l'étude scientifique et mènerons un important programme d'irrigation dans les bassins de production.

Il n'y a pas de révolution agricole sans réformes foncière et agraire. À cet égard, la lecture des lois ayant trait au foncier et notamment la loi foncière et domaniale s'impose en vue d'un recadrage législatif de la gouvernance du secteur autant qu'il est envisagé la poursuite du programme de constitutions des réserves foncières de l'État.

Nous développerons une politique foncière incitative, surtout en direction des femmes, pour qu'elles aient facilement accès aux espaces agricoles, en vue de bénéficier des crédits et autres types de financement. L'engagement féminin dans ce secteur est donc à capitaliser. Des instructions ont été données aux ministres concernées pour organiser les femmes à cet effet.

C'est ici le lieu d'appeler l'exhortation faite aux cadres, en son temps, par Son Excellence Monsieur le Président de la République, d'investir dans des activités agricoles. Je me permets donc de vous rappeler, Honorable Président, le mot d'ordre du Président de la République, Un parlementaire, un champ. Aidez-nous, par exemple, à dire à vos mandants que plus nombreux ils seront à pratiquer l'agriculture, même à petite échelle, abondante sera la production pour notre consommation. Ce qui nous mettra à l'abri des importations des produits même les plus élémentaires.

Au développement de l'agriculture, au sens large, s'ajoute le développement industriel et touristique. Il s'agit des opportunités pour la diversification de l'économie. Nous nous battons afin que les zones économiques spéciales ZES soient toutes mises en activité et que les investissements soient également au rendez-vous. Avec la raffinerie en construction, la ZES de Pointe-Noire pourrait connaître son démarrage et avoir de l'impact réel sur la réduction du chômage.

S'agissant de la zone économique spéciale de Brazzaville, le démarrage sous peu des activités du parc industriel et commercial de Maloukou tréhot devrait créer des opportunités d'emploi pour notre jeunesse. Ce parc qui compte une quinzaine d'usines sera géré par un développeur national ou étranger.

C'est pourquoi, dans les semaines qui viennent, je m'y rendrai personnellement pour donner une impulsion en vue de l'accélération des travaux et identifier l'espace où sera construite la cité d'exploitation. Nous signerons à ce sujet, dans quelques semaines, un accord de financement avec la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA).

Honorable Président, Honorables députés

Notre pays, le Congo, dispose d'abondantes ressources naturelles. Nous avons des forêts à perte de vue, des merveilleuses savanes, des fleuves, un accès facile à l'océan et des sites naturels d'exception favorables à l'écotourisme. L'importante réforme entreprise dans le secteur forestier nous a permis d'améliorer la gouvernance forestière et d'intégrer les thématiques émergentes caractéristiques des évolutions survenues au niveau international. Elle offre, en outre, de grandes opportunités au développement du secteur touristique, considéré également comme un secteur clé de la diversification de l'économie.

Toutefois, il ne faut pas perdre de vue que ce quinquennat est aussi celui du numérique avec la génération Z, engagée dans la création de start-up, dans le développement de l'économie digitale et dans la promotion de l'intelligence artificielle. Le gouvernement entend investir dans ce secteur, porteur d'emplois pour les jeunes.

Par ailleurs, la relance de notre économie et la réduction du chômage passent aussi et nécessairement par la construction et la modernisation des infrastructures.

C'est pourquoi, le gouvernement mettra un point d'honneur au démarrage effectif des travaux de construction des barrages de Sounda et de Chollet, afin d'augmenter l'offre d'électricité, essentielle pour soutenir l'activité industrielle. La société chinoise GEZHOUBHA a été retenue comme adjudicataire à l'issue d'un appel d'offre international conjointement organisé par le Congo et le Cameroun. La construction fait l'objet d'un financement en mode BOT (Build operate and transfer). Il en est de même pour Sounda avec la société

CHINARAILWAYSTWENTY, comme adjudicataire déjà installée au Congo avec ses bureaux à Brazzaville.

Parlant de l'électricité et de l'hydraulique, nous nous emploierons à faire améliorer la qualité des prestations des entreprises qui opèrent dans ce secteur. Afin de garantir une fourniture optimale d'eau et d'électricité aux ménages, nous attirons l'attention de nos compatriotes, sur l'intérêt de payer le juste prix de leur consommation pour permettre aux entreprises de demeurer à la hauteur de leur mission de service public.

Nous allons poursuivre la connexion des zones rurales au réseau national d'électricité et intensifier le programme de l'hydraulique rurale. C'est ce qui justifie le déplacement que je ferai, avant la fin de ce mois, dans le département de la Likouala. Il y sera question de m'assurer de l'état d'avancement à Impfondo, des travaux d'implantation de la Centrale électrique thermique, couplée à une centrale photovoltaïque. Il y sera également procédé à la mise en service officielle à Bétou, d'un dispositif de fourniture d'électricité par la société Energie électrique du Congo et d'un forage avec un mini-réseau de distribution d'eau potable.

Demême, nous allons remettre en fonction le programme Eau pour tous, par la réhabilitation des forages vandalisés.

Toujours en matière d'infrastructures, nous allons favoriser, en partenariat public-privé, les travaux de construction de l'oléoduc allant de Pointe-Noire jusqu'à Ouesso en passant par BZV. Nous allons assurer la réhabilitation du Chemin de Fer Congo Océan (CFCO) et poursuivre la réhabilitation de la RN2, ainsi que sa mise aux normes. Nous allons poursuivre également les travaux de construction de la route Dolisie-Kibangou-Frontière du Gabon; je porte sur le Niaré tant déjà entièrement réalisé. Avec l'appui de la Banque africaine de développement (BAD), nous allons démarrer les travaux du corridor de développement N° 13, Ouesso-Frontière avec la RCA par la construction du pont sur la Sangha dans son premier tronçon Ouesso-Pokola. Nous allons bonder le fonds routier pour assurer l'entretien efficace de notre réseau.

Enfin une Convention a été ratifiée pour la construction du pont-routier Brazzaville-Kinshasa entre les deux chefs d'État de la République du Congo et de la République démocratique du Congo. Mon Gouvernement se donne le défi de poser les bases de la réalisation de ce révélo long temps nous n'amos deux peuples.

Quatrième bataille: « Il n'y aura pas d'avenir prospère pour le Congo sans une politique sociale juste et solidaire ».

Honorable Président, Honorables députés

La solidarité concerne en premier lieu nos compatriotes ayant fait valoir leurs droits à la retraite, après avoir rendu de nobles et loyaux services à la Nation. Accéder à la retraite aujourd'hui devient source d'inquiétude et de tracasseries à cause des interférences des bras cassés dans le processus et au final c'est la population qui paie les pots cassés.

Il nous faut donc regarder objectivement cette question et y apporter des solutions durables. À ce propos, je tiens à affirmer à l'endroit de nos Anciens, que le Gouvernement mettra tout en œuvre pour examiner avec rigueur la problématique de départ à la retraite et de l'automatisation des pensions. Il s'agit d'un impératif de dignité humaine.

En prenant l'engagement de mettre fin au système actuel de zéro paiement par trimestre, et en espérant de meilleures perspectives l'année prochaine, nous nous emploierons, autant que faire se peut, à améliorer le rythme de paiement en faisant l'effort d'en envisager au moins un ou deux paiements par trimestre. Ce n'est pas facile, je l'avoue, et il faut que nos partenaires les sachent. Ce que je peux garantir, cependant, c'est la détermination du Gouvernement de faire en sorte que toutes les fois que ces paiements interviendront, ils concerneront tous les pensionnés en même temps.

Quant aux amisérés dus, ils intégreront la dette sociale et seront globalement traités et progressivement apurés dans le cadre du programme que nous envisageons avec les partenaires extérieurs. Nous sollicitons la compréhension de nos compatriotes et des syndicats des retraités.

Un pari du même genre a été tenu dans un passé récent; ce qui avait permis de payer tous les amisérés de salaire et de pensions accumulés depuis 1991. Nous pouvons rééditer cet exploit.

Nous exhortons les créanciers privés des chefs de famille et de ménage, les propriétaires des logements loués, ainsi que les établissements bancaires, de faire preuve de compréhension et de patience, afin de parvenir à des arrangements avec leurs débiteurs et leurs locataires à la retraite.

La politique sociale c'est aussi le statut des travailleurs. Nous envisageons, pendant ce quinquennat, l'adoption d'un nouveau statut général de la Fonction publique et l'arête du Code du travail dans l'esprit de les adapter aux exigences et aux enjeux du moment.

Toutefois j'en appelle aux agents de l'État, à faire preuve de rigueur et de déontologie dans l'accomplissement de leurs missions.

En effet, restaurer l'État et moraliser l'administration publique seront une des priorités de mon gouvernement. Tout sera mis en œuvre pour que l'État soit véritablement fort. L'autorité de l'État n'est négociable pas. La loi et l'autorité seront, plus que dans le passé mises en avant en toute circonstance. Il s'agit pour nous de retrouver cette administration dont nous fûmes fiers, qui nous a fait grandir et qui nous a servi d'ascenseur social. Elle est hâs! minée aujourd'hui par des maux que nous devons éradiquer au plus vite. La sinécure, la lenteur et la lourdeur des procédures administratives, la faible coordination entre les différents services, la bureaucratie papérasière, l'absentéisme forcené, le peu d'engagement au service de la Nation, sont autant de freins à la performance administrative. Le gouvernement procédera notamment à des réformes administratives en réintroduisant la notion de respect de la hiérarchie, en simplifiant les procédures administratives, en systématisant le contrôle et la sanction, allant jusqu'aux procédures judiciaires, et en rapprochant l'administration de l'administré de façon à combler rapidement le fossé entre l'État et les populations.

Nous réitérons notre engagement à privilégier le dialogue social. Ce dialogue doit être immédiatement engagé où il n'a pas encore démarré. Le Ministre d'Etat, de la fonction publique, du travail et de la sécurité sociale sera au centre de ce dialogue afin qu'une trêve sociale soit négociée dans les meilleurs délais entre les partenaires sociaux et le Gouvernement.

Au nom du dialogue social, le gouvernement doit une information permanente et claire à tous les travailleurs, qu'ils soient de la fonction publique ou du secteur privé; il doit offrir un cadre de discussion ouverte à toutes les parties intéressées.

Par ailleurs, s'agissant du climat social qui prévaut depuis un moment, le gouvernement est sensible aux questions touchant aux conditions de travail et aux difficultés que rencontrent nos agents. Il demeure convaincu que le dialogue est la voie la plus appropriée pour prévenir, et, le cas échéant, pour régler les conflits sociaux. Certes, la grève est un droit fondamental garanti par notre Constitution. Cependant, le Gouvernement réprovoque les grèves qui ne respectent pas l'obligation d'assurer la continuité du service public, surtout dans le domaine de la santé, mettant ainsi en danger la vie de nos compatriotes. L'exercice de ce droit de grève n'est pas tolérable lorsqu'elle porte atteinte au droit à la santé, au droit à la vie, et au droit à l'éducation des citoyens. Sur ce chantier, un projet de loi va être soumis au parlement, réglant tant l'exercice du droit de grève dans les secteurs de la santé et de l'éducation.

Honorable Président Honorables Députés

La restructuration des quartiers précaires, l'assainissement et la modernisation des lieux de vie des populations seront au cœur de notre réaction pendant ce quinquennat.

Où elles soient en zone urbaine ou en zone rurale, nos populations ont droit à de bonnes conditions de vie. Nous nous emploierons à améliorer l'habitat rural et à faire achever les travaux de logements construits dans les localités comme Diosso dans le Kouilou et partout ailleurs. Dans cette même logique, s'agissant du parc immobilier de 964 logements construits dans la zone de M'pila, la Banque congolaise de l'habitat a été retenue pour donner la possibilité aux congolais, notamment les jeunes fonctionnaires en activité d'accéder à la propriété par le financement bancaire à long terme, à des conditions favorables.

Cinquième bataille: Il n'y aura pas d'avenir prospère pour le Congo sans une culture créative

Entant que socle d'identité de notre peuple, la culture et les arts constituent le ferment d'unité de notre Nation et demandent que nous y portions une attention particulière, à l'effet de dynamiser la création et de migrer vers une industrie culturelle et de créativité.

La littérature congolaise, les arts plastiques, le théâtre, la peinture, la musique ont pourtant fait parler du Congo hier, au-delà de nos frontières. C'est ici l'occasion de rendre hommage à ceux qui les ont portés au niveau international, je pense sans les mettre dans un ordre précis, ni selon les domaines, à Jean Malonga, Tchicaya Utago, Guy Menga, Henri Lopes, Jean Baptiste Tati Loutard, Sony Labou Tansi, Emanuel Boudzeki Dongala, Alain Mabankou, Aimée Mambou GNALI, Jean Pierre Makosso, Matondo Koubou Touré, Léopold Pindi Mamonson, Kevin Moussoki, Casimir ZOBADI Zao, Rapha Boudzeki, Gothènes, Sylvestre Mangouanza, Pascaline Makoundou, j'en oublie bien d'autres. Cette richesse culturelle et artistique doit être préservée pour un legs important aux générations futures.

Il s'agit désormais de développer des échanges culturels et des activités de productions soumises aux règles de marchandisation. La culture et les arts doivent contribuer, par leurs retombées, à la croissance économique.

Le dispositif juridique dans ce secteur sera renforcé. Je salue déjà

vosre volonté de donner un statut juridique spécifique à l'artiste congolais. Mais au-delà de ce statut, il est question de nouvelles législations portant essentiellement sur l'encadrement, la valorisation et le développement de la culture et des arts, les conditions d'éclosion des talents et des professionnels de la culture.

Dès à présent, tous ceux dont la créativité, l'habileté et le talent ont du potentiel à produire de la richesse et de l'emploi à travers la création artistique trouveront dans notre politique culturelle et de créativité, des ressorts pour leur émancipation.

Leur capacité à créer, à renouveler et à partager des valeurs, va accroître l'essoufflement qui développe chacun de nous, la vitalité et redonne du sens à notre identité. Le Gouvernement s'engage à lancer dans un proche avenir et en concertation avec les artistes, écrivains, une profonde réflexion sur l'avenir des cultures et des arts.

Sixième bataille: «Il n'y aura pas d'avenir prospère pour le Congo, sans une politique ambitieuse d'encadrement et d'éducation de la jeunesse.

Honorable Président, Honorables députés

À l'occasion de sa prestation de serment, le Président de la République déclarait - je cite: "J'ai tout jours été et je serai tout jours le Président de tous les Congolais, sans exclusive, en particulier celui de notre jeunesse". Et il poursuivait: "notre jeunesse figure au premier rang de mes priorités, car c'est à nous, Gouvernants, qu'il revient de construire le Congo qu'elle mérite". Fin de citation.

Ce quinquennat doit donc être celui de l'action en faveur de la jeunesse. Le gouvernement se battra sur tous les fronts afin que cette jeunesse qui a légitimement élu le Président de la République puisse récolter les dividendes attendus par elle.

L'éducation, la formation et l'emploi des jeunes seront au premiers plans de notre réaction et j'entends m'y investir personnellement, par vocation sans doute, mais aussi parce que c'est un devoir.

La structure démographique de notre pays avec une jeunesse à scolariser représentant sensiblement plus d'un tiers de la population, nous laisse percevoir que notre système éducatif éprouve encore de sérieuses difficultés.

Nous allons donc faire, organiser une concertation nationale en vue d'élaborer un plan de relance de notre système éducatif et revisiter la loi scolaire et universitaire qui date de plus d'un quart de siècle. Nous allons nous y employer en nous appuyant sur les travaux déjà élaborés dans le cadre des stratégies sectorielles de l'éducation, en sollicitant l'expertise de l'Unesco et de la Banque mondiale. Celle-ci nous accompagnera déjà dans le cadre du Projet d'appui à l'amélioration du système éducatif. De même, nous devons réformer l'enseignement technique et professionnel, en vue de renforcer et de valoriser le capital humain. L'Unesco, le Bureau international du travail et la Banque mondiale sont sollicités pour le développement des compétences et l'adéquation, formation-emploi. La Banque mondiale a déjà expérimenté à ce sujet, le Projet pour le développement des compétences et de l'employabilité.

L'enseignement supérieur et la recherche vont faire l'objet de profondes réflexions et mutations en lien avec les défis du développement. C'est dans ce sens que s'inscrit le soutien de la France par le biais de l'Agence française de développement pour la modernisation de l'enseignement supérieur et le développement de la recherche.

L'engagement pris par le Président de la République de construire à Pointe-Noire, une troisième université publique, incluant diverses facultés et écoles, dont l'école des mines et du pétrole, sera tenu.

De même, qu'un point d'honneur sera mis pour moderniser l'Université Marien Ngouabi, confirmer la vocation panafricaine de l'Université Denis Sassou N'Guesso de Kintélé, réussir sous peu, le démarrage des cours au Centre national de formation initiale et continue des enseignants de Mouyouzdi, dans le département de la Bouenza.

Nous devons donner à tous, des chances égales en surmontant les inégalités nées des conditions géographiques.

Quoi qu'il en soit, nous devons garantir à notre jeunesse, son plein épanouissement, tel que prévu par la Consti-

tution. Tous les moyens seront mis en œuvre pour y parvenir, notamment, par l'entrepreneuriat, la formation, la culture et les sports.

Dans le domaine des sports, les installations sportives construites dans la quasi-totalité des chefs-lieux des départements devraient être des carrefours de formation et de brassage par des activités ludiques et sportives organisées avec la participation des collectivités locales. Elles n'ont pas été construites pour être laissées à l'abandon ni pour être en vahies dans les herbes. Elles doivent être mises au service des jeunes de chaque département. Il nous faut donc innover, développer le sport en milieu rural et organiser chaque année une compétition nationale de tourisme de sports-vacances, tandis que le complexe Omnisport «La Concorde» aura vocation à organiser régulièrement des manifestations sportives diverses aux niveaux national, sous-régional et continental.

En termes d'employabilité des jeunes, une opportunité s'offre à notre jeunesse avec la réalisation des grands travaux d'infrastructures, et des grands chantiers dans le développement agricole, industriel et touristique.

Tous ces chantiers nous incitent à l'optimisme. Ils auront un impact sur la réduction du chômage. Je demande aux jeunes des approprier la fable de Jean de la Fontaine, pour qu'ils réalisent que l'agriculture est un trésor. Il leur suffit de creuser, de fouiller, de bêcher et de laisser nulle place de nos 10 millions d'hectares de terres arables, où la main ne passe et ne repasse.

Septième bataille: «Il n'y aura pas d'avenir prospère pour le Congo sans la paix et la sécurité»

Honorable Président, Honorables députés

Le Congo ne peut prospérer que si toutes les politiques que je viens de décliner se réalisent dans la tranquillité. Nos compatriotes doivent dominer et vaincre à leurs occupations dans la paix. L'insécurité qui entretient les bandes de délinquants qui écument nos quartiers, nos villes, et nos localités, agresse et assassinent des compatriotes, doit être éradiquée.

Je prends ici l'engagement que sur cette question liée à l'ordre public, la police et la gendarmerie ainsi que les forces de défense bénéficient de toute l'attention du gouvernement afin que la notion de proximité soit développée.

Des patrouilles motorisées et pédestres des forces de police seront déployées. Tous ceux qui pensent qu'ils peuvent vivre hors loi, en perpétrant des actes attentatoires aux libertés, à l'intégrité physique et à la vie de paisibles citoyens rencontreront la rigueur de la loi. Nous serons intraitables sur ce point.

Dans le même temps, en l'absence d'une politique pénitentiaire adéquate et de centres de rééducation pour mineurs, nous mettrons en place un dispositif de justice restaurative.

Dans cette perspective, un enrôlement des mineurs délinquants dans les casernes de la sécurité civile ou dans les structures militaires, sous couvert d'un appel citoyen, permettra de les placer sous le contrôle de la seule autorité investie du pouvoir d'usage de la force légitime. Ce qui disciplinerait le jeune délinquant, détaché de son environnement violent et soumis au regard tutélaire de plus fort que lui. Cet appel citoyen est sanctionné par un certificat de «culture de la non-violence» ou de «certificat de citoyen exemplaire» décerné au mineur qui pourrait à la suite être reconverti dans la vie civile, par l'apprentissage d'un métier relevant du génie militaire ou du génie civil.

Huitième bataille: «Il n'y aura pas d'avenir prospère pour le Congo, sans une démocratie consensuelle».

Honorable Président, Honorables députés

La démocratie, à laquelle nous sommes tous attachés, fonctionne normalement, au grand bonheur de nos populations. Le respect des échéances électorales confirme, au fil du temps que cette réalité est ancrée dans notre tradition.

Nous venons de passer le cap de l'élection présidentielle. Dans douze (12) mois, à l'occasion de nouvelles élections législatives et locales, nous aurons un autre rendez-vous. Comme lors de la présidentielle, nous souhaitons que ces élections se déroulent dans la paix et la transparence. C'est pour quoi, certains paramètres qui doivent concourir à la bonne préparation de ces élections seront pris en compte dans les meilleurs délais.

Une réflexion doit être menée dès maintenant en vue d'apporter les réformes nécessaires avec la création dans les tous prochains jours, d'un Haut-commissariat à la réforme de la gouvernance électorale, prenant en compte toutes les recommandations issues de nos précédentes concertations.

Un rapport complet devra être élaboré et déposé sur la table du Gouvernement avant la fin de l'année.

Neuvième bataille: «Il n'y aura pas d'avenir prospère pour le Congo sans une diplomatie ambitieuse.

Honorables députés, Mesdames et Messieurs.

S.E.M. Denis Sassou N'Guesso, Président de la République met un accent particulier sur la redynamisation des relations diplomatiques avec tous les partenaires, tant bilatéraux que multilatéraux.

Qu'il me soit permis, en son nom, de saluer l'excellence des relations que notre pays entretient avec l'ensemble des pays du monde, et particulièrement, avec la France dont l'histoire avec le Congo a des accents particuliers aux plans historique, philosophique, économique, sociologique, culture; avec la Chine dont l'amitié et la coopération sont légendaires. D'ailleurs, les deux chefs d'Etats, Leurs Excellences XI JI PING et Denis SASSOU NGUESSO viennent déterminer, il y a une demi-heure, un trentième anniversaire de la coopération importante liée aux relations diplomatiques entre nos deux pays et à la coopération internationale. Avec les États-Unis dont on note une farouche volonté de faire chemin ensemble; avec la Russie dont les deux présidents partagent une même vision sur l'émergence de l'Afrique; avec la Turquie, l'Inde et le Brésil, bref! la liste des pays amis du Congo est longue et sans oublier tous les pays frères du Continent.

Sous la clairvoyance de notre président dont le leadership international souffre d'aucune contestation, mon gouvernement portera une attention particulière à la préservation de ces relations.

Un accent particulier sera mis sur la coopération pour rendre notre diplomatie plus économique, plus culturelle.

Il n'y aura pas d'avenir prospère pour le Congo si nous ne nous souvenons pas que l'une des voies qui offrent quelques espoirs d'un avenir meilleur pour une Nation est celle de la coopération et du partenariat».

À propos des compatriotes basés à l'extérieur, notre pays a compté d'ailleurs des milliers résidents dans plusieurs pays du monde, le problème qui se pose est celui de leur intégration au processus du développement.

Nombre d'entre eux ont obtenu la nationalité de leurs pays d'accueil. Cependant, ils demeurent tous congolais et éprouvent souvent le mal du pays.

Sans doute n'a-t-on pas conscience du rôle qu'elle doit jouer dans le développement du pays qu'il aura toujours ouvertes les portes d'accueil pour un retour au bercail un jour, ou pour qu'ils aillent et reviennent à tout moment. Ailleurs, la contribution de la diaspora est remarquable. Avec un peuple de patriotes, la diaspora congolaise peut jouer un rôle capital dans la marche vers le développement. Déjà, dans le secteur des technologies d'information et de communication, une étude scientifique publiée dans la Revue française des sciences de l'information et de la communication en 2019 a révélé que l'apport de la diaspora congolaise dans l'équilibre des comptes financiers de nombreux opérateurs de téléphonie, au regard de l'importance des revenus générés par les appels internationaux entrants, pouvait représenter jusqu'à 25% du chiffre d'affaires global des opérateurs et une part encore bien plus importante des profits.

En outre, on peut admettre que les transferts monétaires émanant de nos compatriotes à l'étranger, également importants en termes de soutien aux ménages et aux familles constituent un véritable filet social.

Nous avons commandé une étude pour déterminer l'apport chiffré de la diaspora dans la balance des paiements.

Nous demandons à ces compatriotes de compléter cet apport par un réflexe patriotique accru, car un pays,

on ne l'expose pas depuis l'extérieur, mais on le défend.

Dixième bataille: Il n'y aura pas d'avenir prospère pour le Congo sans un environnement sain et un développement durable

Restaurer et préserver les écosystèmes, gérer de façon durable les ressources naturelles, enrayer le processus de dégradation des sols, mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité, moderniser les systèmes de gestion des déchets dans les villes, et prévenir et lutter contre les érosions, tel sont, entre autres, les défis du développement durable que nous sommes tenus de relever.

Pour cela, et sur ces questions, le Gouvernement soutiendra avec énergie l'action du Président de la République dans sa volonté de porter haut et fort, la voix du Congo en la matière.

En effet, le leadership du Président Denis Sassou N'Guesso a placé le Congo au cœur de enjeux politiques mondiaux en raison du combat qu'il mène pour la protection de l'environnement et la lutte contre les changements climatiques. La voix du Congo a permis de placer le bassin du Congo au centre du débat écologique mondial.

Toutefois, nous devons également développer les outils de sensibilisation de nos populations sur les risques liés à une mauvaise gestion de notre environnement.

Onzième bataille: «Il n'y aura pas d'avenir prospère pour le Congo, sans une décentralisation effective»

Honorable Président, Honorables députés

S'agissant de la décentralisation, axe majeur pour le développement local, soyons réalistes, le processus peine à prendre son envol malgré un dispositif légal et réglementaire abondamment enrichi, pour faire des collectivités locales des véritables leviers de la vie démocratique.

Plusieurs compétences à transférer, édictées dans les textes, se heurtent à l'épineux problème des moyens.

Il mesure les difficultés que traversent ces entités administratives. Je puis vous rassurer sur le fait que le gouvernement mettra tout en œuvre pour rendre disponibles les moyens d'animation de ces entités. Je voudrais également vous informer que des contrôles réguliers seront effectués, pour éviter les dérives observées ici et là qui ont paralysé le fonctionnement de certains Conseils. Autant, nous avons choisi ce mode de gestion pour favoriser le développement local, autant nous demeurerons sans complaisance aucune à l'endroit de mauvais gestionnaires.

Douzième bataille: «Il n'y aura pas d'avenir prospère pour le Congo, sans bonne gouvernance».

Quedirait-on? A-t-on gardé le meilleur pour la fin? Sans doute. Mais ce qui comptait pour nous, c'était d'interpeller les consciences à la fin. Car nous savons à quel point cette problématique vous tient à cœur. Souvenez-vous! Honorable Président! C'est ici devant votre Chambre qu'a été évoquée la nécessité d'inscrire la gouvernance comme premier pilier du Plan national de développement (PND) 2018-2022.

La bonne gouvernance! cette valeur qui réunit, à elle seule, désormais, toutes les vertus. Et c'est à son aune que sont jugés les sérieux et la crédibilité de nos États.

Mon Gouvernement en est conscient et est déterminé à prendre toutes ses responsabilités pour que notre pays ne soit pas mis au ban des États modernes. La voix a été balisée lors du séminaire gouvernemental: oui! plusieurs balises sont placées le long de la marche à poursuivre: -Elles sont nomment orthodoxie financière qui conditionne le réalisme et la maîtrise de notre budget; -elles sont nomment transparence qui assure les citoyens et facilite le contrôle démocratique sur les agents chargés d'exercer l'autorité de l'État; -elles sont nomment responsabilité qui commande que chacun prenne conscience de ses actes de gestion; -elles sont nomment redevabilité qui demande de rendre compte périodiquement devant votre chambre, devant la chambre voisine et devant le peuple; -elles sont nomment gestion axée sur les résultats acté comme nous le mode de gestion de l'administration publique; -elles sont nomment capacité de répondre aux besoins de la population;

-elles sont nomment amélioration du climat des affaires

Toutes ces exigences seront les principaux marqueurs de l'action de mon gouvernement. Car la nouvelle gouvernance est au cœur du développement durable et de la réduction de la pauvreté.

Comme je vous l'ai dit d'entrée de jeu, les suivis et l'évaluation nous accompagneront tout au long de notre action. Une cellule d'analyses des indicateurs de développement sera mise en place, pour renseigner régulièrement sur les performances de notre gouvernance.

Devant vous, et devant le peuple, j'en prends solennellement l'engagement pour que l'on arrive à renouveler de façon durable avec la croissance positive, à rétablir les équilibres macro-économiques, à ramener la dette à un niveau soutenable.

Honorable Président, Honorables députés

Vous venez de suivre les grandes lignes du programme d'action du gouvernement que j'ai l'honneur de conduire. J'ai voulu, dans cette déclaration, traiter des grands problèmes qui s'imposent dans l'immédiat. Il en est beaucoup d'autres, bien entendu aux quels mon Gouvernement aura à faire face. Nous ne pouvons les aborder tous au cours de cet exercice.

Je viens ici devant vous d'énumérer des défis qui appellent des réformes en profondeur et que nous devons tous engager et relever. Vous aurez l'occasion de contrôler nos actions selon les moyens et modalités prévus par la Constitution.

Devant vous, représentants du peuple, je demande à chaque citoyen de faire l'effort d'accepter quelques sacrifices pendant un moment, le temps, pour notre pays, de retrouver sa puissance économique altérée provisoirement par la crise que nous traversons.

Je demande à chacune et à chacun de se remettre résolument au travail. Car l'époque que nous vivons et les épreuves que nous traversons ne permettent ni paresse, ni absentéisme. Je rappelle à ceux d'entre nous qui avons le privilège de travailler que les horaires de travail dans l'administration publique comme dans le privé doivent être strictement respectés.

Je rappelle à tous et à chacun que l'oisiveté est une anti-valeur que l'on n'y a pas non plus des métiers;

Je rappelle également et nombre d'agents pourront se reconnaître que se promener à longueur de journée et errer de bureau en bureau sans accomplir le moindre travail s'apparente à du vagabondage.

Je fais également comprendre à certains citoyens que l'engagement associatif, politique ou militant est une passion et non une fonction.

En clair, j'en reviens ici, à ma détermination à réaffirmer, par tout, l'autorité de l'État, à faire revivre, les Conseils de disciplines et à veiller à l'application de la sanction. Nous partagerons toutes ces réflexions avec notre peuple, à travers une communication de proximité régulière et qui sera désormais, moins institutionnelle et plus populaire. Une communication qui devra s'appuyer sur un mécanisme d'échanges permanents, et impliquera dans l'intervalle des séminaires trimestriels du gouvernement, les élus locaux, les chefs religieux, les chefs de quartiers et de villages.

Autant, j'ai à cœur de veiller à ce que le nouveau Gouvernement, estimer sa responsabilité. J'ai besoin de votre indispensable concours.

Je sollicite donc votre attention bienveillante ce jour, puisque, conformément aux dispositions de notre Constitution, cette allocution ne peut faire l'objet d'aucun débat; le Gouvernement sera amené, dans le cadre de son action quotidienne, à solliciter l'adhésion de la représentation nationale.

Seulement, au point où nous sommes parvenus, marchons d'un même pas, pour qu'ensemble, unis et solidaires, nous poursuivions la marche vers le développement de notre pays.

Je vous remercie de votre aimable attention.

MESSAGE DU MINISTRE DE LA DÉFENSE NATIONALE À L'OCCASION DE LA CÉLÉBRATION DU 60^e ANNIVERSAIRE DES FORCES ARMÉES CONGOLAISE ET DE LA GENDARMÉRIE NATIONALE LE 22 JUIN 2021

Militaires et Gendarmes, Personnels civils de la défense nationale,

En ce jour 22 juin 2021, il y a 60 ans, notre pays s'était doté d'une armée nationale et d'une gendarmerie qui, par leur sens du devoir, de l'honneur et du sacrifice à toute épreuve et dans les circonstances variées, font notre fierté et contribuent ainsi à la grandeur de notre jeune Nation.

Depuis 60 ans, les forces armées congolaises et la gendarmerie nationale défendent avec courage, patriotisme et professionnalisme, en osmose avec notre Peuple, notre liberté et notre indépendance acquise de haute lutte.

La commémoration du 60^{ème} anniversaire est synonyme d'un temps long traversé par les forces armées dans le sillage et la proximité de la République. Communauté fraternelle, unie et solidaire, les forces armées ont un destin intimement lié à celui de la Nation qu'elles servent et serviront toujours avec abnégation.

C'est un jour d'hommage aux hommes et aux femmes qui assurent notre sécurité et garantissent, au péril de leur vie, le respect de notre souveraineté.

Je voudrais, en cet instant de souvenir, exprimer notre reconnaissance à toutes les générations de militaires, de gendarmes et de personnels civils qui ont permis, par leur volonté, leur fierté et leur passion, la construction méthodique et graduelle de nos forces armées. Par leur enthousiasme et leur conviction, ils ont suscité une vocation aux jeunes congolaises et congolais de servir leur pays sous le drapeau.

Je voudrais, par la même occasion, saluer leurs familles pour la part qu'elles prennent dans le soutien multiforme, combien précieux et essentiel, à l'équilibre physique et psychique des militaires et gendarmes.

J'ai une pensée pour les blessés et les malades dans les hôpitaux ou à domicile. Le soutien des services spécialisés du ministère de la défense ne leur manquera pas dans leurs parcours de soins et de reconstruction.

Je salue la mémoire de ceux qui nous ont quittés, quelle qu'en soit la circonstance. Ils demeureront à jamais dans nos cœurs car ils étaient nos frères d'armes.

Militaires et Gendarmes, Personnels civils de la défense nationale,

Dès leur fondation en 1961, qui consacra la rupture d'avec l'armée coloniale, nos forces armées ont porté les couleurs nationales aussi bien au Congo qu'au-delà des frontières nationales. Leur parcours est jalonné de hauts faits d'armes, mais aussi des mutations organisationnelles, partant de petites unités de combat en 1961, pour gagner leur physionomie actuelle des forces armées congolaises et de la gendarmerie nationale, en passant par l'Armée populaire nationale de 1966 à 1991.

Malgré une période de déconstruction préjudiciable à leur unité et à l'accomplissement de leurs missions qu'elles ont connues dans la décennie 1990-2000, les forces armées ont su s'en relever grâce à une réforme profonde et courageuse entreprise au cours de la décennie 2000-2010.

Au cours de ce soixantenaire, les forces armées se sont attelées à renforcer l'unité et la discipline en leur sein, leurs capacités organisationnelles, structurelles et opérationnelles, à consolider leur implantation territoriale, à parfaire leur approche des défis de sécurité nationale au regard des évolutions sociétale, culturelle, technique et scientifique.

Cette réforme, fondée sur une nouvelle doctrine, de nouveaux principes d'organisation et de gouvernance tant au niveau central qu'au niveau territorial, a connu son point culminant avec l'adoption de la loi d'orientation et de programmation de la modernisation de la force publique en 2014.

Durant 60 ans, les forces armées congolaises et la gen-

darmerie nationale ont été un rempart pour la Nation, remplissant avec responsabilité et honneur leurs obligations.

Elles ont su se forger une identité et trouver leur place pour participer au développement du pays en agissant dans le social, l'économie, la santé, les arts et les sports pour ne citer que ces domaines. Dans le contexte particulier de chaque époque, elles ont accompagné le Congo dans la jouissance de sa souveraineté et l'accomplissement de ses engagements internationaux.

A titre d'exemple et à portée de mémoire, la participation à la riposte de la pandémie du Covid-19 et la sécurisation du scrutin présidentiel des 17 et 21 mars 2021 sont, entre autres, des illustrations de ladite contribution.

Les forces armées ont 60 ans, je le redis. C'est un repère dans une trajectoire historique qui commande, en même temps, de poursuivre la mission.

Elles le feront en restant en phase avec la société qu'elles accompagneront toujours. Elles le feront avec le même entrain, parce que dans la résilience, elles ont pu analyser les difficultés, compris les enjeux et pris la mesure des défis de notre temps. Je souhaite qu'elles continuent de progresser et qu'elles demeurent le catalyseur du développement national.

Le 26 mai 2021, le Conseil des ministres décidait du rattachement de la gendarmerie nationale au ministère de la sécurité et de l'ordre public. C'est, en effet, une réforme qui s'ouvre pour traduire la constante dynamique dans laquelle nos forces armées s'inscrivent, portées en cela par les mutations que commandent les défis du temps présent.

Demain, aux côtés des forces de police, la gendarmerie nationale aura à cœur de mettre ses compétences et ses forces dans le combat de l'affermissement des valeurs républicaines et sociales pour procurer quiétude et paix à chacun et à tous. Elle l'a déjà fait dans un passé très récent et la nouvelle architecture devrait être un autre moment décisif pour rehausser son engagement et sa réactivité. Nous l'accompagnerons dans cette orientation au nom des engagements communs et de l'indéfectible fraternité d'armes.

Militaires et Gendarmes, Personnels civils de la défense nationale,

A l'instar d'autres nations, le Congo est en mutation. L'avenir des forces armées doit donc s'écrire à la lumière du contexte géostratégique, des évolutions économiques, technologiques et des comportements sociaux dont l'impact est inévitable sur les forces armées.

Le Congo est membre de l'Union Africaine et des communautés régionales qui disposent de mécanismes de prévention et de règlement des conflits. Cette présence devrait le mettre à l'abri d'affrontements directs avec d'autres puissances.

On peut donc dire que 60 ans après, nos forces armées n'ont pas encore rempli la plénitude de leur fonction. Elles doivent continuer à travailler pour se maintenir toujours haut. Leurs missions sont étroitement liées à l'existence de l'Etat dont le besoin de protéger son intégrité, de garantir la libre circulation des personnes et de leurs biens, se renouvelle à perpétuité.

Portés par la Loi d'orientation et de programmation de la modernisation de la force publique, nous travaillerons sans cesse à rendre nos forces armées davantage modernes et performantes.

C'est le sens à donner au récent statut général des militaires et gendarmes et à toute l'action du gouvernement qui, au cours de ces dernières années, a fortement soutenu nos forces armées dans leur effort de développement et s'emploie à renforcer leurs capacités opérationnelles. C'est sur le fondement de ce précieux enseignement qu'est placé le thème de la présente commémoration à

savoir : « 60 ans au service de la Nation : renforçons nos capacités pour la défense et la sécurité de la Patrie ».

Militaires et Gendarmes, Personnels civils de la défense nationale,

Lors de son investiture, le 15 avril 2021, le Président de la République, Chef suprême des armées, s'appuyant sur son projet de société « Ensemble poursuivons la marche », a décidé d'engager le Congo dans un nouveau cycle économique et social.

A cet effet, un nouveau Plan national de développement (PND) sera adopté. Nul ne doute que, outre leurs missions régaliennes, le Gouvernement, dans l'esprit de la déclinaison du PND actuel, engagera conséquemment les forces armées dans les missions qui intégreront et porteront la transformation socioéconomique du pays.

Dans l'intervalle, elles devront œuvrer à consolider leurs acquis. Ainsi, au regard de l'environnement actuel où les difficultés peuvent émousser et assoupir les volontés, toute la pensée stratégique tournée vers le futur, devra être intelligemment structurée et corrélée avec le besoin de paix et de stabilité ressenti par notre pays pour asseoir son développement.

Pour y parvenir, il s'agira principalement :

- de renforcer la culture républicaine, seule à même de garantir l'exécution du service avec l'adhésion de la communauté nationale;

- de construire le vécu des forces armées sur l'unité et la discipline, en se basant sur la fraternité d'armes qui est le ciment de la communauté militaire ;

- de marquer la disponibilité et fidélité à l'engagement de servir la Nation avec honneur, loyauté et dignité ;

- de remettre le lien armée-nation au cœur de leur action, car les forces armées sont l'émanation de la communauté nationale.

Militaires et Gendarmes, Personnels civils de la défense nationale,

Si vous voulez, vous pouvez. Et si vous pouvez, vous devez le faire. Tel est le postulat de l'esprit du service.

Les forces armées sont un instrument au service du développement du pays par la paix qu'elles garantissent et la sécurité qu'elles produisent sans cesse.

Elles sont aussi un outil de notre action diplomatique par leur présence dans les opérations de paix et l'action humanitaire. A ce titre, elles sont en République Centrafricaine dans le cadre de la mission intégrée des Nations Unies pour la stabilisation de la Centrafrique (MINUSCA), et elles rentrent, il y a peu, d'une mission médicale humanitaire à Bata en Guinée Equatoriale.

Elles sont, enfin, un appui au développement par une action multisectorielle axée sur la construction d'infrastructures, l'administration des soins de santé et le secours face aux catastrophes naturelles.

Aujourd'hui, plus que par le passé, je salue leur vitalité, leur renouvellement, leur adaptabilité, sous l'influence des mutations historiques, pour être encore et toujours en capacité d'agir et d'intervenir.

Alors, quand elles auront accompli leurs missions, l'honneur reviendra à toutes les armes et services qui la composent.

Ainsi, la Nation, convaincue de leur accompagnement essentiel à son bonheur et à sa prospérité, pourra faire droit à ses ambitions toutes orientées vers la sauvegarde de sa souveraineté.

Joyeux anniversaire à toute la communauté des militaires et gendarmes !

Vive les forces armées congolaises !
Vive la gendarmerie nationale !
Vive la République !

Je vous remercie.

DRÉPANOCYTOSE

Le Congo lance la vaccination contre les infections graves

A l'occasion de la journée mondiale de sensibilisation sur la drépanocytose, le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, a lancé, le 19 juin à Pointe-Noire, la campagne de vaccination gratuite contre le pneumocoque et les salmonelles chez les personnes atteintes de drépanocytose.



Une vue des patients attendant leur tour/Adiac

Dans la capitale économique, la vaccination se déroule à la polyclinique Marie-Louise-Poto-Djembo, à Siafoumou, dans le cinquième arrondissement, Mongo Mpoukou, et à Brazzaville, au Centre national de référence de la drépanocytose, « Antoinette-Sassou-N'Guesso », situé dans l'enceinte du Centre hospitalier et universitaire (CHU). Elle durera cinq jours, et concerne les enfants drépanocytaires homozygotes âgés de 2 à 15 ans.

A partir du thème retenu cette année, portant sur « la prévention secondaire de la maladie », le ministre de la Santé et de la Population a relevé, dans son allocution, l'importance de la vaccination dont le but, a-t-il insisté, est de prévenir des infections bactériennes graves à pneumocoque et salmonelles.

En effet, l'infection par ce genre de bactéries peut entraîner, selon les spécialistes, des complications pouvant parfois provoquer des décès.

« Le ministère de la Santé et de

la Population, et les partenaires vont continuer à œuvrer pour réduire le poids de la morbidité et de la mortalité lié à cette affection génétique. Il nous faut prendre des mesures qui visent à limiter les complications, parmi lesquelles, l'infection », a indiqué Gilbert Mokoki.

En outre, il a loué les efforts et le plaidoyer de l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso, présidente de la Fondation Congo Assistance, marraine mondiale de la lutte contre la drépanocytose.

Le gouvernement, par sa voix, a remercié la fondation que dirige la première dame du Congo, et la République populaire de Chine pour les doses de vaccin anti pneumococcique, anti salmonelle et anti covid-19 offerts dans cette campagne de prévention.

Par ailleurs, il a été prescrit au programme élargi de vaccination de faire de la polyclinique Marie-Louise-Poto-Djembo un pôle de

vaccination contre la covid-19 pour faire bénéficier l'accès aux soins aux patients drépanocytaires très exposés.

Peu de progrès dans la prévention primaire

Selon les études réalisées entre 2019 et 2020, le Centre national de référence de la drépanocytose (CNRDr) rapporte qu'un Congolais sur quatre porte le trait drépanocytair et que 1, 5 à 2% des enfants naissent avec la forme majeure encore appelée forme totale de l'anomalie génétique à l'origine de la maladie.

« Ces données récentes traduisent le fait que nous n'avons pas beaucoup progressé dans la prévention primaire contre la drépanocytose. Il s'agit de demander à nos compatriotes de se faire dépister », a précisé le ministre de la Santé et de la Population.

De son côté, le directeur général du CNRDr, le professeur Alexis Elira Dokékias, a déploré le fait que la sensibilisation à la drépanocytose «reste incomplète, et non maîtrisée». D'après lui, le CNRDr compte, à ce jour, 17 173 patients porteurs de la forme totale de la maladie, 97 malades hémophiles et 382 patients souffrent d'autres anomalies de globules rouges.

« Nous allons œuvrer pour que la polyclinique Marie-Louise-Poto-Djembo constitue un pôle de déconcentration de la prise en charge de la drépanocytose », a assuré le directeur général.

Les Dépêches de Brazzaville

TENNIS

Brazzaville accueille la Coupe Davis

La cérémonie officielle marquant le lancement de la Coupe Davis Groupe Afrique zone IV aura lieu ce 22 juin, tandis que la lutte pour les deux premières places pour accéder au niveau 3 a débuté ce lundi 21 juin à Brazzaville.

Les différents courts du Complexe sportif la Concorde à Kintélé ont accueilli les premières rencontres de la compétition qui met aux prises jusqu'au 28 juin, une dizaine de pays africains, notamment l'Angola, le Botswana, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Namibie, le Nigeria, l'Ouganda, le Sénégal et le Congo, pays hôte.

Les tennismen congolais étaient attendus mais ils sont passés complètement à côté de leur match. Le Congo s'est incliné devant l'Angola 0-3. Duhamel Franklin Biboussy s'est incliné en deux manches face à Fernando André (2-6 et 1-6). Brasny Ntomosso n'a pu faire mieux devant Zidario Quitomina. L'Angolais l'a également battu en deux manches (3-6 et 4-6). En double, la paire angolaise composée de Fernando André et Nicolau Monteiro a dicté sa loi devant Christ Geovhany Mezenga Lethom et Brasny Ntomosso (6-4 et 6-1). Les Congolais joueront leur deuxième match le 22 juin face à l'Ouganda.

Dans l'autre court, la Côte d'Ivoire a confirmé sa bonne forme devant le Nigeria en l'emportant sur un score de 3-0. Abdoulaziz Bationo a battu le Nigeria Nonso Madueke deux sets à un (5-7, 6-3 et 6-0).

Eliakim Coulibaly l'a imité en s'imposant en deux manches face à Uche Oparaoji (6-0 et 6-0). En double, Abdoulaziz Bationo et Eliakim Coulibaly ont offert la victoire finale à la Côte d'Ivoire (7-5 et 6-4) face à Abdul Mumin Babalola et Joseph Imeh Ubon. Le match Cameroun-Sénégal a tenu toutes ses promesses. Les Camerounais l'ont emporté 2-1. Etienne Teboh a porté la première victoire du Cameroun en dominant en deux sets Seydina André (6-3 et 7-6). Blaise Nkwenti Ngwohoh a pris le dessus sur Nicolas Jadoun (6-4, 6-4). C'est en double que le Sénégal a relevé la tête grâce à la paire Hassimiyou Dieng-Yannick Languina qui a battu Boriss Kamdem et Lloyd Sergio Watat Njanga deux sets à un (2-6, 6-4 et 6-4).

Dans la dernière rencontre, la Namibie a dominé le Botswana 3-0. Connor Henry Van Schalkwyk s'est imposé face à Tsepo Mosarwa en deux manches (7-5, 6-1). Codie Schalk Van Schalkwyk a pris le meilleur sur Tsholofelo Tsiang également en deux manches (6-3, 6-0). Et puis la paire Nguvitjita Hinda Daniel Jauss a eu raison de Thato Holmes/ Denzel Seetso 2-1 (2-6, 6-4 et 6-2).

James Golden Eloué

CHINESE BRIDGE

Rubène Ismaël Makaya et Dieu-Merci Biahombela vainqueurs de l'édition 2021

Chinese bridge ou la passerelle vers le chinois, est une compétition internationale de la langue chinoise. Les vainqueurs de l'édition 2021 Congo, ont reçu leurs prix.

Organisée par l'Institut Confucius en partenariat avec l'ambassade de la République populaire de Chine en République du Congo, cette compétition a connu deux catégories (étudiants et lycéens). Les vainqueurs des deux catégories iront en Chine pour participer à la compétition internationale.

A l'issue de la finale, Rubène Ismaël Makaya de Brazzaville, a été déclaré vainqueur de la catégorie étudiants avec 89,4 points. Il est secondé par Klausner Joss Likibi (Brazzaville) 88,6 ; Arthur Ahouasi (Pointe-Noire) 88,2 ; Lomede Ketivi Houakazolo (Brazzaville) 88 ; Michel Banzouzi Sita (Brazzaville) 85 ; Rousseau Asaka (Brazzaville) 84,4.

Quant à la catégorie lycéens, Dieu-Merci Lydel'or Biahombela, de Brazzaville a été déclaré vainqueur avec 88,5. Les autres lauréats sont Wizianel Lucreche Mpale Engandza (Brazzaville) 85,2 ; Confirmant Milandou (Pointe-Noire) 82 ; Succes Grdeon Elenga (Brazzaville) 81,2 ; Geovray Hugue Nguékela (Braz-



zaville) 80,7 ; Dorion Brailly Ngoth Ngoteni (Brazzaville) 78,5.

« J'exprime mes sincères remerciements à l'ambassade de Chine, puis aux entreprises chinoises, la banque sino-congolaise pour l'Afrique, StarTimes, China Road

and Bridge corporation, CSCEC Congo Sarl, qui nous soutiennent dans l'organisation de cette compétition notamment dans la remise des cadeaux aux meilleurs candidats. Nous encourageons toujours les jeunes congolais à apprendre

Les organisateurs posant avec les apprenants/DR la langue chinoise. C'est important pour l'approfondissement de leurs études, car ils peuvent obtenir la licence, le master et le doctorat en langue chinoise », a déclaré le directeur chinois de l'Institut Confucius, Wang Yong Kang.

Pour l'attaché culturel à l'ambassade de Chine au Congo, Tong Yang, la compétition Chinese bridge est une opportunité pour les échanges culturels et éducatifs entre les deux pays. Chaque année, à travers cette compétition, il est toujours impressionné par le charme de la jeunesse congolaise, le talent, la passion, la diligence, la vision internationale.

« L'apprentissage de la langue chinoise, c'est un choix courageux, mais certainement un choix qui ne va pas vous décevoir. Dans ce processus, vous allez dialoguer avec la civilisation chinoise vieille de cinq mille ans en découvrant sa profondeur, vous pouvez récolter des opportunités scolaires et professionnelles comme fruit de l'excellence des relations sino-congolaises, et surtout vous pouvez devenir des ambassadeurs culturels de nos deux pays frères, tout simplement parce que la langue fait le pont entre les peuples... », a indiqué Tong Yang.

Bruno Okokana